

# #BILAN DE MANDAT

À DIVONNE-LES-BAINS

2020 - 2026

Numéro spécial  
#JVD

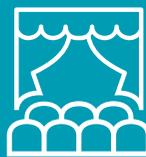
## 6 ANNÉES À VOS CÔTÉS



Un cadre de vie  
**PRÉSERVÉ**



Une ville  
**CONNECTÉE**



Une ville  
**RAYONNANTE**



Une ville  
**APAISEE**

# SOMMAIRE

- ✿ 2 - 3 • INTERVIEW DU MAIRE, VINCENT SCATTOLIN
- ✿ 4 • DIVONNE-LES-BAINS DESTINATION TOURISTIQUE
  - ✗ 6 • Les Thermes
  - ✗ 7 • Le Château de Divonne-les-Bains
  - ✗ 8 • La Grande Rue
  - ✗ 9 • Le Centre nautique
  - ✗ 10 • Le Grand Lac
  - ✗ 12 • L'ÉcoQuartier de la Gare
  - ✗ 13 • Le Village des Associations
- ✿ 16 • TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
  - ✗ 18 • Un éclairage public en 100% LED
  - ✗ 20 • La mobilité
  - ✗ 23 • Divonne-les-Bains et l'eau
- ✿ 25 • CADRE DE VIE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
  - ✗ 26 • Schéma de mobilité durable
  - ✗ 27 • Nos voiries
  - ✗ 28 • Label 4 fleurs
- ✿ 29 • SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUES
  - ✗ 30 • La police municipale
  - ✗ 31 • La vidéoprotection
- ✿ 33 • SOLIDARITÉ ET COHÉSION SOCIALE
  - ✗ 34 • Le conseil municipal des seniors
  - ✗ 36 • Le Centre Communal d'Action Sociale
- ✿ 38 • ÉDUCATION, JEUNESSE ET ENFANCE
  - ✗ 40 • La rénovation de l'école du Centre
  - ✗ 42 • Les actions de la ville dans les écoles
- ✿ 43 • CULTURE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE
  - ✗ 44 • Accompagnement des associations
  - ✗ 45 • L'Esplanade du Lac
- ✿ 48 • ÉCONOMIE, EMPLOI ET INNOVATION
  - ✗ 49 • La ville soutient ses commerces
  - ✗ 50 • Nos partenaires économiques
- ✿ 52 • CITOYENNETÉ ET COMMUNICATION
  - ✗ 53 • Une communication transparente
  - ✗ 54 • Les conseils de quartier
- ✿ 56 • CARTE DES GRANDS PROJETS
- ✿ 58 • UN BUDGET MAÎTRISÉ ET AMBITIEUX



## INTERVIEW DE VINCENT SCATTOLIN, MAIRE DE DIVONNE-LES-BAINS

**MONSIEUR LE MAIRE, PRÈS DE SIX ANS SE SONT ÉCOULÉS DEPUIS VOTRE ÉLECTION. QUEL REGARD PORTEZ-VOUS AUJOURD'HUI SUR CE MANDAT ?**

«**U**n mandat particulier qui a débuté par le confinement deux jours après notre élection. Ce mandat a été profondément marqué par des événements exceptionnels : crise sanitaire, tensions internationales, instabilités économiques... En plus de la gestion de ces crises, nous avons tenu le cap et avancé dans la mise en œuvre de notre projet municipal. Nous avons agi autour de quatre grands principes qui ont été notre boussole : préserver notre cadre de vie, apaiser la ville, connecter les habitants et les quartiers, et rayonner à l'échelle régionale et transfrontalière. C'est cette cohérence qui a donné toute sa force à notre action.

**COMMENT AVEZ-VOUS PROTÉGÉ ET VALORISÉ LE CADRE NATUREL ET PATRIMONIAL DE DIVONNE-LES-BAINS ?**

Préserver, c'est d'abord respecter notre environnement, et agir pour sa transmission. Nous avons lutté contre l'étalement urbain, planté plus de 1 500 arbres, généralisé l'éclairage en LED, développé l'écopâturage, lancé le compostage citoyen et posé les bases du projet Grand Lac, qui vise à redonner à notre plan d'eau toute sa naturalité. Nous avons également renaturé les étangs d'Arbère et de Crassier et protégé les sources Harmonie et Mélodie, essentielles à notre patrimoine hydrique. Notre ville est aujourd'hui engagée dans une démarche exemplaire de transition écologique, grâce au label Climat-Air-Énergie. Préserver, c'est penser long terme, au bénéfice de tous.



### QUELLES ACTIONS ONT ÉTÉ ENTREPRISES POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE ET RENFORCER LES LIENS SOCIAUX ?

Divonne-les-Bains est une ville à taille humaine. Pour l'apaiser, il fallait sécuriser l'espace public, fluidifier les circulations, tout en favorisant la solidarité. Nous avons renforcé la présence de la police municipale, modernisé notre vidéoprotection, obtenu le label Ville Prudente, et mis en place un schéma des mobilités douces. Mais apaiser, c'est aussi veiller au bien-être social : notre Centre Communal d'Action Social a été renforcé avec un budget consolidé, nous avons lancé un conseil des seniors, et mené plusieurs actions de solidarité, que ce soit durant la Covid-19, ou pour l'accueil des déplacés ukrainiens. Les rénovations dans les écoles, avec la métamorphose de l'école du Centre ou la cour oasis à l'école maternelle d'Arbère, vont aussi dans ce sens.

### COMMENT DIVONNE-LES-BAINS A-T-ELLE RENFORCÉ SON ATTRACTIVITÉ AU-DELÀ DE SON TERRITOIRE ?

Nous avons agi pour que Divonne-les-Bains affirme son identité singulière et développe son potentiel touristique, économique et culturel. Le projet de réhabilitation des Thermes va donner à notre ville une nouvelle dimension. Le Château, en partenariat avec Centaurus, accueillera un hôtel 5 étoiles et un centre "healthcare", bien-être, alliant patrimoine et innovation. En parallèle, la rénovation du

Casino, le nouveau camping Huttopia, l'hôtel "Best of Both", la collaboration avec l'Office de Tourisme, ou encore l'attractivité de L'Esplanade du Lac illustrent cette volonté de faire rayonner Divonne-les-Bains. Le soutien à nos associations a aussi été essentiel. Notre mandat a aussi été marqué par les Jeux olympiques de Paris 2024. Depuis six ans nous avons mis l'accent sur le sport dans la vie des Divonnais. Dans les cours de récréation, dans les manifestations ou dans l'accueil des délégations d'Océanie, Divonne-les-Bains a vibré au rythme des Jeux et fait véhiculer les valeurs de l'olympisme. Valeurs que nous portons fièrement.

### COMMENT AVEZ-VOUS RAPPROCHÉ LES HABITANTS, LES QUARTIERS, ET LES TERRITOIRES VOISINS ?

Connecter, c'est créer du lien. Nous allons développer Div'Mobilité un transport à la demande, étendu notre réseau cyclable. Le projet d'ÉcoQuartier de la Gare incarne pleinement cette volonté : un lieu qui rassemblera logements, services, mobilités et connexions transfrontalières. Connecter, c'est aussi créer du dialogue : conseils de quartier, démarches participatives, numérisation des services publics, application mobile, autant d'initiatives pour que chacun trouve sa place dans la vie démocratique locale. »

#### Vincent SCATTOLIN

- Maire de Divonne-les-Bains
- Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex
- Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français



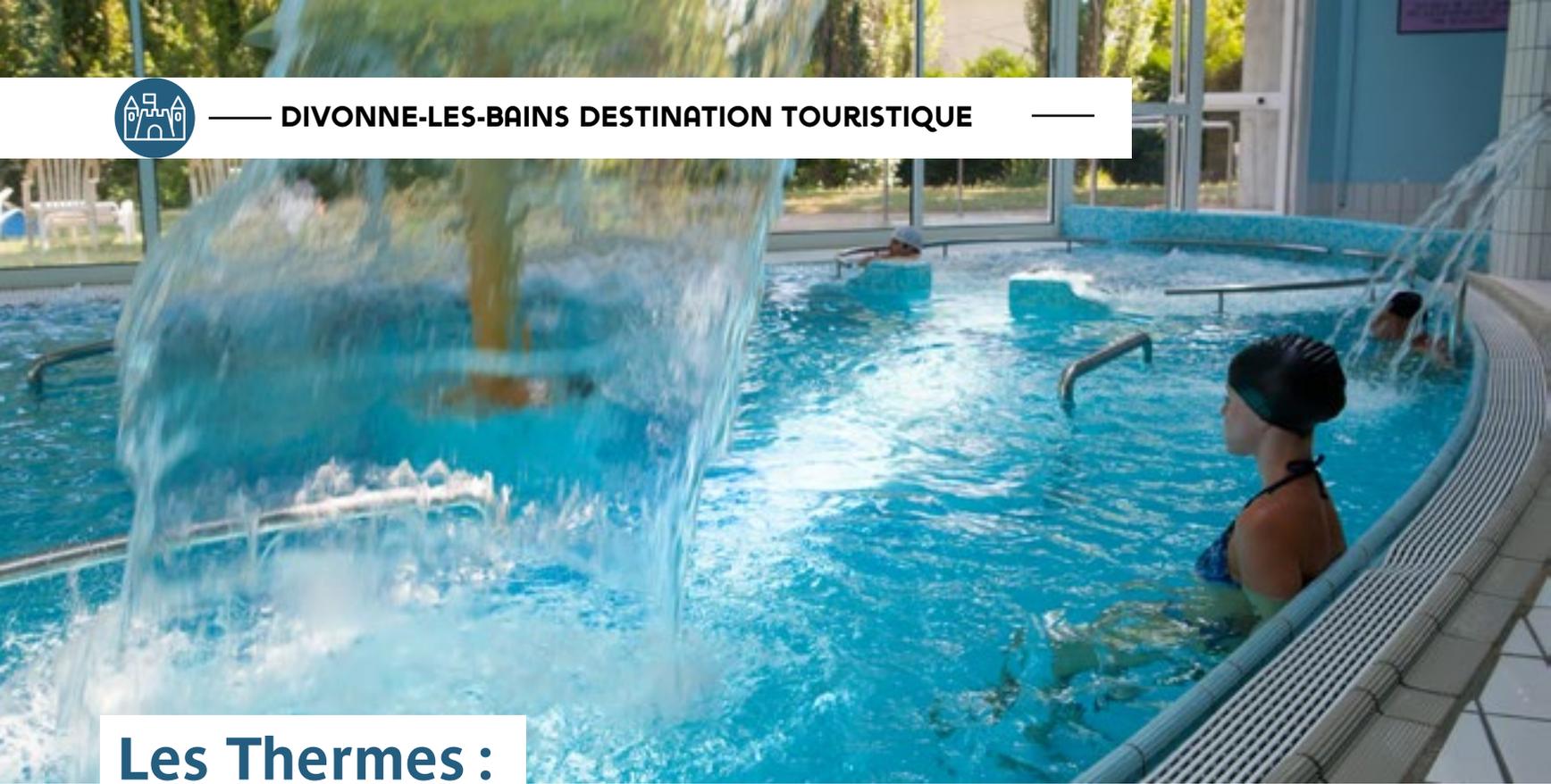
**Directeur de la publication :** Vincent SCATTOLIN. **Rédacteur en chef :** Stéphane GAUTHIER. **Rédaction :** Estelle VOISIN, Amélie VUARGNOZ. **Création graphique :** Amélie VUARGNOZ. **Impression :** Imprimerie COMIMPRESS.  
La Mairie de Divonne-les-Bains agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable.  
Numéro spécial édité à 6 500 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.





# DIVONNE-LES-BAINS DESTINATION TOURISTIQUE

5



## Les Thermes : rendez-vous en fin d'année

6

Lors du conseil municipal du 12 mai 2025, les élus de Divonne-les-Bains ont voté l'ouverture de négociations exclusives avec Linkcity, filiale de Bouygues Construction, pour la relance de l'activité thermale, suspendue depuis décembre 2022. Ce choix stratégique intervient après la rupture du contrat avec l'ancien gestionnaire, Valvital, pour manque d'entretien, et grâce à la volonté de la commune de redonner son lustre au thermalisme divonnais.

Un choix politique fort et structurant, porté par le maire Vincent Scattolin et son équipe, qui voient dans cette collaboration public-privé un levier de relance pour un pan essentiel de l'identité divonnaise : « *Divonne ne sera jamais Divonne sans les bains.* » Obligée de fermer l'établissement pour défaillance de ValVital, condamné depuis par la justice, la municipalité s'engage aujourd'hui dans une restructuration ambitieuse du site thermal axés sur plusieurs objectifs : relancer l'activité thermale conventionnée avec des infrastructures modernes et conformes aux attentes

de santé publique, créer un spa de qualité, ouvert à tous, ainsi qu'un écosystème médical autour du bien-être, en lien avec les professionnels de santé, développer une offre hôtelière complémentaire, qui fera écho au rayonnement de notre territoire, et faire de Divonne-les-Bains, d'ici 2030, une destination de référence en matière de bien-être, de santé préventive et de tourisme thermal.

### L'EAU PROPRIÉTÉ DE LA VILLE

La cession foncière du site thermal et de l'actuel hôtel de ville est envisagée dans le cadre du projet, qui reste sous condition d'une validation municipale prévue en décembre 2025, après remise d'une étude programmatique par Linkcity. L'eau thermale, bien public stratégique, restera propriété de la commune, qui prévoit d'importants investissements pour garantir sa qualité. Ce projet marque une volonté politique claire : redéfinir l'attractivité de Divonne-les-Bains d'ici 2030, autour du thermalisme et du tourisme de santé.

### « DIVONNE-LES-BAINS, DESTINATION BIEN-ÊTRE »

Linkcity, filiale de Bouygues Construction, est spécialisée dans l'immobilier destiné exclusivement aux professionnels. « *Nous développons des projets allant du logement à l'hôtellerie, partout en France* », précise Joris Duquoc, directeur régional Auvergne-Rhône-Alpes. « *Le projet des Thermes de Divonne-les-Bains nous a séduits par son potentiel et ses enjeux économiques.* » Déjà familière du dossier via Bouygues Bâtiment, la société a validé l'intérêt du site, tant pour la cure thermale que pour l'attractivité

touristique de la ville. Une étude de marché a été menée et les premières phases de conception sont en cours, avec l'aide d'un architecte. « *C'est un projet complexe mais viable, dans lequel nous avançons étape par étape* ». L'objectif : mobiliser des partenaires d'ici la fin de l'année. Pour Franck Melckmans, directeur territorial Arc Alpin, « *il s'agit de redonner à Divonne-les-Bains toute sa place dans l'univers du thermalisme, en valorisant un patrimoine unique.* »



## Château de Divonne-les-Bains : renaissance patrimoniale au service de l'attractivité

7

Le 11 janvier 2024, sept ans jour pour jour après l'incendie ayant partiellement détruit le Château de Divonne, un tournant décisif a été amorcé. À l'occasion de la cérémonie des vœux du maire 2024, l'annonce officielle a confirmé l'engagement conjoint du groupe Centaurus, auquel appartient la collection Maison Albar Hôtels, et de la famille de La Forest Divonne, propriétaire du site, pour la réhabilitation de ce site emblématique.

L'objectif est ambitieux : redonner vie au château en le transformant en un établissement hôtelier 5 étoiles intégrant un centre de soins « healthcare » d'excellence. Ce partenariat incarne une volonté partagée de valorisation du patrimoine local et de structuration de l'offre touristique haut de gamme à Divonne-les-Bains.

### UN POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE

À ce jour, le projet est en phase de consolidation réglementaire. La révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUiH), actuellement engagée par Pays de Gex Agglomération, constitue une étape indispensable à la réalisation de l'opération. Une enquête publique est prévue, en amont de l'approbation officielle, préalable au dépôt du permis de construire. Ce projet illustre la dynamique de transformation de Divonne-

les-Bains, à la croisée des enjeux d'attractivité territoriale, de valorisation patrimoniale et de développement durable. Grégory Pourrin, Directeur Général et fondateur du groupe Centaurus, souligne la pertinence du positionnement géographique de Divonne-les-Bains, au cœur du triangle Jura-Genève-Alpes. « *Le territoire bénéficie d'une forte attractivité touristique et d'une excellente accessibilité, notamment grâce à la proximité d'une gare TGV. Autant d'atouts qui rejoignent les valeurs de mobilité durable que nous portons.* » Le Château de Divonne est aujourd'hui appelé à devenir un fleuron du tourisme haut de gamme et du bien-être en région transfrontalière.

### UN HÔTEL 5\* ET UN CENTRE HEALTHCARE

Cette nouvelle destination de la collection Maison Albar Hôtels proposera un hôtel 5 étoiles de 72 clés, dont 5 suites, un spa (cabines de soin, deux piscines, sauna, hammam, fitness), un espace séminaire, un restaurant bistronomique, un bar, ainsi qu'un centre Healthcare, bien-être, dans une nouvelle annexe de l'établissement.

+ d'infos : [www.groupecentaurus.com](http://www.groupecentaurus.com)



## Grande Rue : relancer le cœur commerçant

Parmi les projets structurants du mandat, le réaménagement de la Grande Rue constitue sans conteste l'une des réalisations les plus emblématiques.

« La requalification de la Grande Rue figurait parmi les engagements prioritaires de notre programme municipal, rappelle le maire, Vincent Scattolin. Nous avons tenu à faire de cette voie commerçante un espace à la hauteur des attentes des Divonnais, en matière de cadre de vie, d'attractivité économique et de transition écologique. Cette transformation, aujourd'hui visible et saluée, est le fruit d'une volonté politique forte. Cette artère commerciale est le lien entre le centre-ville et le futur ÉcoQuartier de la Gare. »

Lancé en septembre 2022, ce chantier d'envergure visait plusieurs objectifs : revaloriser l'espace public, favoriser la cohabitation harmonieuse entre piétons, cyclistes et automobilistes, renforcer la végétalisation et créer des îlots de fraîcheur face aux enjeux climatiques.

### UN AMÉNAGEMENT DURABLE

« Ce projet a été conçu dans une logique de coconstruction avec les commerçants et les riverains, souligne le premier édile. Nous avons par ailleurs fait le choix stratégique d'investir 200 000 euros pour permettre l'ouverture de la rue chaque week-end, garantissant ainsi la tenue du marché dominical, véritable poumon de la vie locale. »

La Ville a créé une Commission d'Indemnisation Amiable (CIA) en décembre 2023 pour évaluer les impacts économiques sur les commerces riverains. Sur 38 enseignes potentiellement concernées, la CIA a proposé une indemnisation totale de plus de 70 000€. À travers cette opération, la municipalité affirme sa volonté d'offrir un urbanisme à la fois fonctionnel, durable et ancré dans les réalités quotidiennes des habitants.



## LA GRANDE RUE EN CHIFFRES

3,065M€

C'est le montant d'investissement de la commune de Divonne-les-Bains pour les travaux de la Grande Rue.

565 000€

C'est le montant des subventions reçues pour ces travaux.

200 000€

C'est le montant consacré à la réouverture de la Grande Rue le week-end durant les travaux, permettant de maintenir le marché dominical.

20KM/H

C'est la vitesse maximum des véhicules qui empruntent la Grande Rue.



## Centre nautique : réinventer la piscine de demain

Inauguré en 1964, le centre nautique de Divonne-les-Bains fait l'objet d'un engagement fort de la municipalité depuis 2020. Chaque été, la Ville met tout en œuvre pour garantir son ouverture au public. Des travaux de rénovation ont ainsi été menés ces dernières années, pour un montant global de 800 000€, visant à maintenir le site, datant des années 60, en état de fonctionnement et à améliorer le confort des usagers. Aujourd'hui, les élus travaillent à un projet global pour donner un nouvel élan à la piscine et créer un bassin couvert.

**E**n 2025, les travaux se sont articulés autour de trois axes principaux. Le premier a concerné l'aspect technique. Le deuxième axe a porté sur la sécurité et le confort. Enfin, le troisième axe a été consacré aux opérations de remise en service du site.

Consciente toutefois des limites de l'équipement actuel, la ville a lancé une réflexion de fond sur son avenir. Un groupement d'experts (MG CONSULTING et ARWYTEC) a été mandaté en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage pour conduire une étude de faisabilité en vue d'une réhabilitation

complète. Cette étude inclut un diagnostic technique et fonctionnel ainsi que l'élaboration de plusieurs scénarios d'aménagement.

### UN ÉQUIPEMENT MODERNE, SÉCURISÉ ET ADAPTÉ

« L'objectif est de proposer un équipement moderne, sécurisé et adapté à tous les publics », explique Laurence Cruniera Beccarelli, adjointe déléguée à la vie associative, aux sports et au bénévolat. Parmi les grandes orientations envisagées : la création d'un bassin couvert, la rénovation des bassins extérieurs, des espaces ludiques, la conservation des vestiaires actuels, l'aménagement d'un espace de restauration à l'intérieur du site, ainsi que l'installation de systèmes de chauffage performants pour optimiser la consommation énergétique du site. L'objectif visé est une mise en service d'ici 2030. Ce projet s'inscrit dans une volonté plus large de renforcer l'attractivité du centre nautique et de répondre aux nouveaux besoins des usagers, tout en s'inscrivant dans une logique de transition énergétique.

9

### LES DIFFÉRENTS ESPACES

**Un bassin sportif :** Le bassin sportif de 50 mètres est équipé de 8 lignes d'eau.

**Un bassin d'apprentissage :** Le bassin d'apprentissage de 162m<sup>2</sup>, d'une profondeur de 40cm à 1m10 est dédié aux activités sportives dont l'aquabike, aquafitness et l'apprentissage de la natation.

**Un toboggan :** le toboggan offre une descente de plus de 60 mètres.

**Les plongeurs :** différentes hauteurs sont à disposition des usages 1, 3 ou 5 mètres.

**Une pataugeoire :** la pataugeoire dispose d'une surface de 160m<sup>2</sup>.

**Les espaces extérieurs :** parcours santé, terrain de volley-ball, tables de tennis de table en extérieur et jeu d'échec sont en libre-accès.



## Un Grand Lac au service de tous

Le lac, véritable joyau de notre ville, est au cœur d'un aménagement pensé pour répondre aux besoins des habitants, enrichir l'offre d'activités pour les Divonnais et préserver l'environnement naturel. Un projet d'avenir qui se construit jour après jour.

Inscrit dans le programme politique de la majorité municipale depuis 2020, ce projet constitue une priorité majeure. Le lac représente un atout important, tant pour les habitants que pour l'attractivité touristique de Divonne-les-Bains. Fréquenté par un public varié et intergénérationnel, il fait aujourd'hui face à des conflits d'usage : entre piétons et cyclistes, sportifs et familles, ainsi qu'entre les différents usagers du plan d'eau.

Certaines infrastructures comme le mobilier urbain, les installations sportives ou les aires de jeux sont vieillissantes. Par ailleurs, des espaces cloisonnés limitent l'accès au lac. C'est pourquoi les élus ont élaboré un plan guide pour répondre à une question essentielle : quel avenir pour le lac de Divonne ?

### COMPRENDRE LES USAGES DU SITE

« Nous avons d'abord mené une étude d'ensemble afin de définir l'image que nous voulons donner à ce lieu dans les années à venir », explique Kevin Raufaste, conseiller municipal délégué au lac. En mai 2021, la Ville a retenu le groupement Base dans le cadre d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Ce groupement rassemble urbanistes, paysagistes et architectes, dans une mission d'accompagnement dédiée à l'aménagement global du site, avec une attention particulière portée à la biodiversité. Huit mois de travail ont permis d'élaborer un diagnostic précis, de mieux comprendre les usages du site et de construire un plan guide. Le premier marché sera lancé en 2025. Une réunion sera également réalisée cette année avec les futurs utilisateurs du skate park.



# 2 000

C'est le nombre d'arbres qui seront plantés dans le projet d'aménagement.

# 3

C'est le nombre d'hectares de bitume qui seront rendus à la nature.

### UN ACCOMPAGNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

La municipalité collabore activement avec les commerçants et associations qui font vivre le lac. Cette dynamique a notamment permis l'installation du DV Beach, d'Apania et du restaurant La Table du Lac. Chaque année, de nombreux événements sont organisés autour de ce lieu emblématique de Divonne-les-Bains. A proximité du glacier, la ville a également installé des toilettes sèches à la demande du conseil municipal des seniors. Un nouveau parc à bateau et un nouveau bâtiment a pris place à destination de l'association et des amateurs de kayak polo et de dragon boat.

10





## PENSÉ AVEC ET POUR LES DIVONNAIS



La concertation citoyenne a été au cœur de la conception du projet d'aménagement du lac. Du 20 février au 4 mars 2022, un questionnaire en ligne a permis de recueillir les attentes et les usages des habitants pour ce lieu emblématique. 942 réponses ont été enregistrées, dont près de 80% provenant de résidents de Divonne-les-Bains. Les résultats révèlent un attachement fort au site : près des trois-quarts des répondants fréquentent les abords du lac au moins une fois par semaine. Ils y viennent principalement pour se promener ou pratiquer une activité sportive dans un environnement naturel et apaisant.

De cette consultation, quatre priorités majeures ont émergé : développer la mobilité douce avec des itinéraires sécurisés pour tous, étendre les espaces naturels autour du lac, faciliter l'accès au plan d'eau, promouvoir des activités non motorisées.

## UN PROJET GLOBAL POUR REDONNER DU SOUFFLE AU GRAND LAC

Le travail mené par le groupement Base, les élus et les services municipaux a abouti à la création d'un plan guide. Ce document stratégique offre une vision globale du site et définit les grandes orientations pour les futurs aménagements.

### REDONNER PLACE À LA NATURE AUTOUR DU LAC

Le réaménagement de la boucle du lac est l'un des axes majeurs. Aujourd'hui, environ 6 hectares de bitume bordent le lac. Le projet prévoit de différencier les cheminements piétons des circulations plus rapides (cyclistes, sports de glisse), de créer des pontons pour accéder à l'eau, de végétaliser les abords et de remplacer une partie des surfaces

bitumées par des revêtements plus naturels. Les parkings seront également repensés.

### UNE NOUVELLE BASE NAUTIQUE

Le projet prévoit la création d'une nouvelle base nautique. Elle offrira des équipements adaptés et une meilleure accessibilité pour développer les activités nautiques non motorisées.

### SPORT, LOISIRS ET BAINNADE

Le site sera enrichi de nouvelles infrastructures sportives : un skatepark moderne, des aires de jeux, ainsi que de nouvelles zones de baignade pour améliorer l'accès au lac et répondre aux attentes des familles et des jeunes.

Le premier aménagement réalisé sera le skate park, suivie de la prairie Mont-Blanc. Ils sont attendus à l'horizon 2026-2027.

## LA PRAIRIE MONT BLANC





## ÉcoQuartier de la Gare : un projet vert au cœur de la ville

À Divonne-les-Bains, le projet d'ÉcoQuartier de la Gare s'impose comme l'un des dossiers les plus structurants de l'actuelle mandature. Pensé comme une réponse ambitieuse aux défis de l'urbanisme durable et de la transition écologique, ce projet urbain de 8 hectares incarne également une vision de l'avenir de la ville : un centre-ville élargi, plus attractif, plus vert et à taille humaine.

**T**oujours freiné par des recours, l'ÉcoQuartier avance néanmoins. Après plus de 20 réunions et rencontres auprès des recourants et ajustements, notamment une augmentation de la surface végétalisée, du nombre d'arbres conservés et une diminution du parking, tous les permis de construire ont été purgés de recours. La justice a jusqu'à maintenant, donné raison à la ville dans les différents contentieux. Les dernières décisions sur les permis d'aménager sont attendus d'ici la fin de l'année 2025. Le maire, Vincent Scattolin, souligne l'importance du projet pour le futur de Divonne-les-Bains : 400 logements dont environ 40% de logements sociaux, une résidence autonomie sociale, pour personnes âgées incluant des logements inclusifs, gérée par l'association Eclat, une trentaine de commerces dont un cinéma, un supermarché (Grand Frais), des restaurants, un parc de plus de 2 hectares, et une crèche. À cela s'ajoute un vaste programme de végétalisation (200 arbres plantés pour 20 supprimés), des mobilités douces, un nouveau local pour la police municipale et une nouvelle mairie.

### UNE DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE EXEMPLAIRE

Aujourd'hui, le calendrier s'accélère. Les premiers bâtiments désaffectés ont été démolis, notamment rue de la Cité. La vente des premiers terrains à l'aménageur UrbanEra est imminente. La fermeture progressive du parking de la gare sera compensée par la création de nouveaux espaces de stationnement. La place des Trois Fontaines sera réaménagée, agrandie, arborée et deviendra une place centrale connectant l'ÉcoQuartier au centre-ville actuel, en continuité de la Grande Rue et de l'avenue de Genève. Une autre place très animée sera créée du côté du nouveau parc. Le projet a été conçu autour d'une « esplanade » piétonne et arborée connectée à une promenade qui reliera l'ÉcoQuartier à la voie verte vers Grilly. Le parc réaménagé et agrandi, offrira aux enfants et aux familles un plus grand espace de jeux et de détente. L'ÉcoQuartier s'inscrit aussi dans une démarche environnementale exemplaire avec des engagements concrets pour le répondre aux enjeux climatique et relever le défi d'une ville bas carbone.



## L'ÉCOQUARTIER EN CHIFFRES

La réhabilitation

de **8** hectares  
au profit des habitants

**400** logements  
dont 40% de logements sociaux

La création de nouveaux  
équipements pour les Divonnais :

**1** crèche,

**1** résidence autonomie,

**1** nouveau local pour la police  
municipale,

**1** supermarché  
de proximité,

**1** nouvel hôtel de ville

**30** nouvelles enseignes  
complémentaires à celles  
de notre centre-ville

**1** pôle de mobilité pour  
accéder à l'ÉcoQuartier en  
transports en commun et

**1** grand parking souterrain  
ouvert au public

**1** jardin d'eau et 1 ligne d'eau

**1** cinéma de 3 salles

**200** arbres plantés au sein  
de l'ÉcoQuartier de la Gare



## LES DIFFÉRENTS ESPACES



Vestiaires femmes  
(2 espaces de 18m<sup>2</sup>)  
Vestiaires hommes  
(3 espaces de 18m<sup>2</sup>)



Sanitaires (2 espaces de 9m<sup>2</sup>)  
Douches (4 espaces de 8m<sup>2</sup>)



Locaux de ménage  
(2 espaces de 6m<sup>2</sup>)



Un dojo (196m<sup>2</sup>) et sa salle  
de stockage (23m<sup>2</sup>)



Une salle d'armes (399,5m<sup>2</sup>)  
et sa salle de stockage (30m<sup>2</sup>)



Une salle de boxe (180m<sup>2</sup>)  
et sa salle de stockage (30m<sup>2</sup>)



Une salle de danse (100m<sup>2</sup>)  
et sa salle de stockage (30m<sup>2</sup>)



Sas (5m<sup>2</sup>)  
Hall d'accueil (15m<sup>2</sup>)  
Bureau (20m<sup>2</sup>)  
Sanitaires publics  
(2 espaces de 10m<sup>2</sup>)



## Un nouveau gymnase au service des associations

Forte de plus de 140 associations, la ville de Divonne-les-Bains a toujours placé la vie associative au cœur de son projet municipal. Conscients de cette richesse, les élus de la majorité se sont engagés à créer un Village des Associations lors des élections de 2020. Un lieu dédié aux associations, fonctionnel, fédérateur et ouvert à tous, qui permettra de répondre à un besoin criant de salles et d'espaces de stockage.

Le permis de construire a été déposé à la fin de l'année 2024. Le lancement des travaux est quant à lui envisagé à l'été 2025, pour une livraison prévisionnelle au premier trimestre 2027.

Situé dans le prolongement du gymnase actuel, allée Saint-Exupéry, à proximité immédiate du collège et des équipements sportifs existants, le Village des Associations s'intégrera dans un véritable complexe sportif et associatif, au bénéfice direct de la population divonnaise. Le projet comprendra notamment trois nouvelles salles spécialisées (armes, danse, boxe), un dojo moderne en extension de celui existant, ainsi que des espaces mutualisés favorisant le travail inter-associatif. Le bâtiment, pensé sur deux niveaux, sera composé d'une zone d'accueil polyvalente et d'un secteur sportif aux équipements adaptés, répondant aux normes d'accessibilité pour toutes et tous. Il s'agira également d'un bâtiment à basse consommation d'énergie. Des arbres seront aussi plantés aux abords du projet.

### UN PROJET COCONSTRUIT

Dès l'origine, la municipalité a souhaité associer les principales parties prenantes à chaque étape du projet. Des rencontres régulières ont permis de recueillir les attentes des responsables associatifs. L'implication de Carole Juvigny, présidente de l'Estocade de Divonne, en tant que référente et membre du jury du concours d'architecture, témoigne de cette volonté de coconstruction. Le Village des Associations incarne la volonté de la ville de soutenir durablement ses associations, de leur offrir des conditions de travail dignes de leur engagement, et de créer un espace fédérateur où bénévoles, adhérents et citoyens pourront se retrouver pour un coût de 4,5 millions d'euros. Ce projet est à la fois une réponse aux besoins d'aujourd'hui et une ambition pour demain : celle d'un territoire plus solidaire, plus dynamique, et plus uni.



## Un nouvel élan pour le casino de Divonne-les-Bains

Après plus de deux ans de travaux et un investissement de plus de 10 millions d'euros de la part du Groupe Partouche, le casino de Divonne-les-Bains, acteur important du divertissement divonnais, a rouvert ses portes en octobre 2024. L'établissement allie désormais élégance, modernité et respect de son riche patrimoine. Les espaces ont été repensés pour offrir une expérience de jeu haut de gamme, avec plus de 200 machines à sous, de nouvelles tables de jeux et une salle dédiée au poker.

### UNE DESTINATION INCONTOURNABLE DU DIVERTISSEMENT

Un restaurant de style Art déco, d'une centaine de couverts, vient compléter l'offre dans une ambiance raffinée. Ce renouveau marque une étape clé pour la ville : le casino est un moteur économique, touristique et culturel essentiel. Dans un second temps, le cinéma-théâtre a repris son rôle culturel et la halle couverte Charles-Aznavor a été supprimée. Avec cette réouverture, le casino entend s'imposer comme une destination incontournable du divertissement dans la région lémanique.

14

## Le Nautique : une salle polyvalente à énergie positive

L'ancien restaurant Le Nautique sera transformé en une salle polyvalente de 400 m<sup>2</sup> d'ici 2026, pour un budget de plus de 2 millions d'euros. Le projet, soutenu par l'État, répond à une forte demande des habitants pour des lieux adaptés aux événements privés et publics. Le site comprendra une cuisine, des espaces de stockage, des sanitaires neufs avec vestiaires, et des équipements modernes pour le son et la lumière. L'ancien bar sera supprimé pour créer un espace plus fonctionnel. Conforme aux normes HQE, le bâtiment bénéficiera d'une isolation renforcée, d'un système de



récupération des eaux de pluie et d'une accessibilité PMR.

### UNE GRANDE CUISINE ÉQUIPÉE

Les accès resteront inchangés, avec une entrée principale au nord et un accès adapté à l'ouest. Des retards liés à la création d'une cuisine équipée et à la conservation de la cheminée expliquent le décalage du calendrier.

### DES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ POUR LE DYNAMISME DIVONNAIS

A la suite d'un appel d'offre, la municipalité a confié la gestion du parc de loisirs à l'exploitant Forestland pour une durée de 10 ans. D'importants travaux seront réalisés d'ici 2026. Les élus ont également fait le choix de renouveler l'offre de Foodtrucks sur le domaine public. Aujourd'hui, une offre riche, variée et de qualité sont à la disposition des Divonnais. Ensemble, ils participent au dynamisme de la ville.



## Un tourisme durable porté par Huttopia

Créé en 1965 dans le quartier de Saint-Gix, le camping de Divonne-les-Bains est exploité depuis 13 ans par la société Huttopia. Lors du conseil municipal de juillet 2024, les élus ont choisi de renouveler leur confiance à l'opérateur, via un bail emphytéotique de 25 ans.

Un investissement de près de 13 millions d'euros est prévu pour moderniser le site. Parmi les grands aménagements : création d'un espace d'accueil et de restauration, rénovation de la piscine extérieure, construction d'un bassin couvert, nouveaux hébergements, et réaménagement des emplacements pour un usage toute l'année. L'entrée du site sera repensée pour sécuriser les déplacements des piétons et cyclistes.

### UN PROJET CONCERTÉ AVEC LES RIVERAINS

L'espace de jeux pour enfants sera agrandi. Les travaux débuteront à l'automne 2025 pour une ouverture au printemps 2026. Ce projet s'inscrit dans la volonté de la ville de positionner Divonne-les-Bains comme une destination de bien-être. Des réunions ont été organisées avec les habitants et le conseil de quartier pour prendre en compte les préoccupations locales, notamment sur le bruit, la lumière et l'intégration paysagère. Huttopia s'engage à maintenir un dialogue régulier pour garantir des relations de voisinage apaisées. Depuis le 20 juin, le camping a obtenu le label "Accueil Vélo". Il valorise les établissements qui offrent un accueil et des services adaptés aux cyclotouristes.

15

## L'offre hôtelière divonnaise se réinvente avec Best of Both

Avec l'ouverture de l'établissement Best of Both, anciennement La Villa du Lac, hôtel 4 étoiles en 2024, intégralement repensé, Divonne-les-Bains a accueilli un nouvel acteur hôtelier ambitieux et résolument tourné vers l'avenir. Attiré par le potentiel du territoire, alliance unique entre nature préservée et proximité stratégique avec Genève, le groupe à l'origine du projet a fait le pari d'un investissement d'envergure, en engageant une rénovation complète pour donner naissance à un lieu de vie raffiné et ouvert à tous avec un budget de plus de 6 millions d'euros.

### UN ESPACE DE CONVIVIALITÉ ET DE QUALITÉ

Doté d'un restaurant, d'un espace bien-être, d'un bar et de salles de séminaire, l'établissement a été conçu pour répondre aux attentes d'une clientèle variée, mêlant tourisme et affaires, tout en offrant aux Divonnais un espace de convivialité et de qualité accessible au quotidien. Ce projet s'inscrit pleinement dans la stratégie de montée en gamme de l'offre locale, participant au rayonnement de Divonne-les-Bains et à l'ouverture de nouveaux horizons pour la ville, tant pour ses habitants que pour ses visiteurs.







# TRANSITION ÉCOLOGIQUE & DÉVELOPPEMENT DURABLE

17



## Un éclairage public en 100% LED

Divonne-les-Bains s'est engagée en avril 2023 dans un marché public global de performance énergétique (MPGPE) avec l'entreprise Citeos pour une durée de 12 ans.

18

Ce marché a pour principal objectif de réduire la consommation d'énergie d'au moins 56% liée à l'éclairage public et également la facture, tout en améliorant la préservation de la biodiversité grâce à une baisse de la luminosité. Au cours de la première année de contrat, en 2024, la ville a enregistré une baisse de 22% de la consommation, soit environ 53 000€. A cela s'ajoutent 13 000€ d'économies financières par an liées à l'optimisation des contrats d'énergies et environ 15 000€ liés à la valorisation des Certifications d'Économies d'Énergie. Soit une économie de 81 000€ pour cette 2024. Un montant qui s'explique notamment par les nombreux travaux réalisés par l'entreprise Citeos. « 100% des points lumineux sont aujourd'hui en led et 100% des armoires sont connectées, ce qui permet un pilotage et une gestion à distance de chaque luminaire du centre-ville », explique Daniel Masson, adjoint délégué aux travaux et au cadre de vie. Les projecteurs des terrains de football ont aussi été totalement rénovés avec 100% de projecteurs led et une réduction de 65% de la puissance installée.

### LUTTER CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE

Une analyse environnementale en partenariat avec France Nature Environnement a été menée afin de mettre en avant les espaces naturels et les corridors écologiques. Pour répondre aux besoins, la ville de Divonne-les-Bains et Citeos ont mis en œuvre des scénarii d'abaissement au cours de la nuit : de 50 à 80% de réduction du flux et extinction dans certains secteurs. La température de couleur de l'éclairage a lui aussi été adaptée avec une teinte plus ambrée dans les zones sensibles. Les conseils de quartier ont été concertés et leurs remarques prises en compte pour limiter la pollution lumineuse dans notre ville. Ces actions permettent de diviser par 8 la pollution lumineuse par rapport aux anciens luminaires.



100

points lumineux supprimés

342



points de mise en valeur des bâtiments



56%

d'économie d'énergie sur la durée du marché

81 000€



d'économie en 2024



888

tonnes de CO2 économisés sur la durée du marché



## Label Climat-Air-énergie : un plan d'actions pour la transition écologique

Dans le cadre de sa transition écologique, la Ville de Divonne-les-Bains a officiellement engagé une démarche de labellisation Climat-Air-Énergie (CAE), un outil structurant qui permet de renforcer et de valoriser ses actions en faveur de l'environnement.

Cette démarche vise à mieux coordonner les politiques locales de développement durable, à structurer les initiatives déjà en place, et à favoriser l'émergence de nouveaux projets. Elle permet également de candidater à des financements extérieurs, indispensables pour accélérer la mise en œuvre des actions de transition.

Afin de construire un dossier solide, la commune a été accompagnée par le bureau d'études Algoé, reconnu pour son expertise dans le domaine. Un audit complet sera réalisé en septembre 2025, pour évaluer les engagements pris et les actions menées. La labellisation officielle est attendue à l'automne 2025. À travers cette démarche ambitieuse pour une ville de 10 000 habitants, Divonne-les-Bains affirme son volontarisme environnemental et son souhait d'agir concrètement face aux défis climatiques, au bénéfice de ses habitants et des générations futures.

### PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



En 2022, face à la crise énergétique, la ville a adopté un plan de sobriété énergétique avec la diminution de température de chauffage et de l'intensité des éclairages, la fermeture de certains bâtiments durant l'hiver, le regroupement des services administratifs techniques et de la police municipale, extinction de la majorité des bâtiments communaux et autour du lac dès 23h et la mise en place d'une concertation avec les conseils de quartier. Plusieurs de ces actions ont été pérennisées.

### TROIS ACTIONS...



### PLAN PLURIANNUEL DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La ville de Divonne-les-Bains a engagé un plan pluriannuel pour cibler les priorités de rénovation des bâtiments publics. Un audit a été mené en 2023 sur six structures : le bâtiment de La Poste, l'école d'Arbère, l'école élémentaire du Centre, l'école maternelle du Centre, L'Esplanade du Lac et le gymnase.



### PLAN DE PRODUCTION D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

Dans son marché public global de performance énergétique, la ville prévoit l'installation de plusieurs sites de production d'électricité. Trois sites ont été identifiés : l'école primaire du Centre, l'école Guy de Maupassant et L'Esplanade du Lac. Des panneaux photovoltaïques seront installés sur les toitures.



## VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE

Première ville du pays de Gex à avoir installé ce dispositif, la ville de Divonne-les-Bains dispose aujourd'hui de 100 vélos électriques en libre-service répartis dans 17 stations aux quatre coins de la ville afin de favoriser un usage dans tous les quartiers. Un budget annuel de 54 000€ est alloué à l'entretien et au déploiement des stations des vélos électriques.

## VÉHICULES EN AUTO-PARTAGE CITIZ

Inaugurés en novembre 2023, deux véhicules écologiques, dont un électrique et un hybride rechargeable, sont désormais disponibles parking du Globe pour les habitants qui souhaitent rejoindre le réseau CITIZ. Cette initiative, centrée sur la mobilité durable, permet de faciliter vos déplacements tout en préservant notre environnement.



## LIGNE DE COVOITURAGE HÉ ! LÉMAN

Lancée en février 2024, la ville de Divonne-les-Bains a rejoint la ligne de covoiturage Hé ! Léman, financé par le Pôle métropolitain du Genevois français. Ce système de covoiturage via une application mobile permet, en tant que conducteur, de mettre à disposition ses places libres pour ses trajets domicile-travail, et en tant que passager de vous rendre à l'arrêt Hé ! Léman, situé 203, avenue de Genève pour réaliser une demande de trajet.

**Plus d'infos : [www.covoiturage-leman.org](http://www.covoiturage-leman.org)**



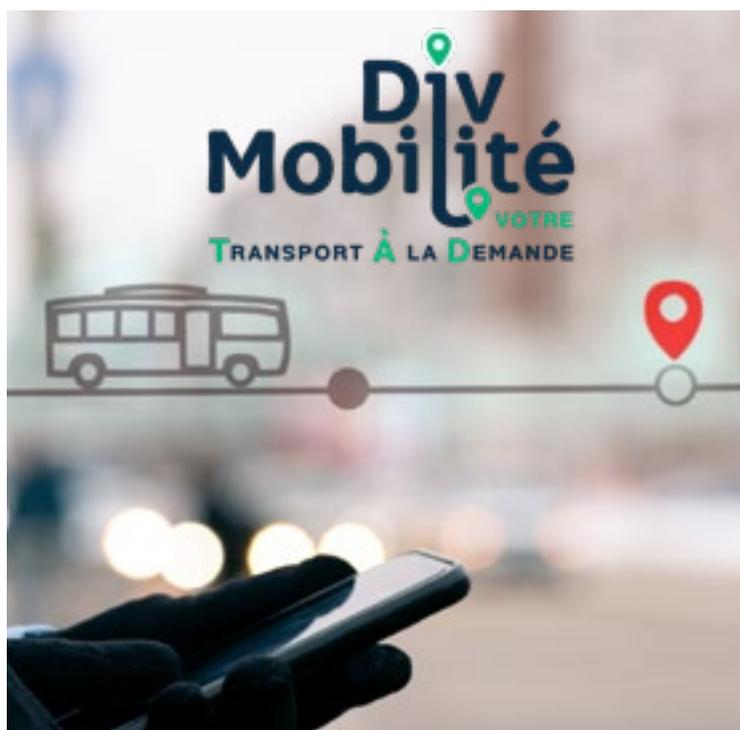
## BORNES DE RECHARGE

La ville de Divonne-les-Bains est équipée de six stations de bornes de recharge pour les véhicules électriques dont celles installées sur le parking de l'Hôtel de Ville, mises en service en mai 2025. Une démarche qui s'inscrit dans la promotion des véhicules propres.



## DES VÉHICULES COMMUNAUX PLUS SOBRES

La ville poursuit la rationalisation et le verdissement de sa flotte de véhicules communaux en privilégiant les modèles électriques et hybrides.



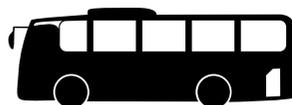
## DIV'MOBILITÉ : VOTRE TRANSPORT À LA DEMANDE

Cet été, la commune de Divonne-les-Bains va proposer un nouveau service de Transport à la Demande (TAD), conçu pour répondre au plus près aux besoins de mobilité de ses habitants. Ce dispositif innovant fait suite à une enquête menée auprès des usagers du territoire, afin de mieux comprendre leurs habitudes de déplacement entre leur domicile, leur travail et leurs activités. Grâce aux réponses collectées, un service adapté a été élaboré : un véhicule desservira désormais 22 arrêts répartis dans l'ensemble des quartiers de la commune. Le TAD vient ainsi compléter l'offre de transport public existante, notamment dans les zones moins bien desservies. Fonctionnant uniquement sur réservation préalable sur une plateforme, il offre davantage de souplesse tout en s'appuyant sur des horaires prédéfinis. Le trajet est payant (1,60€), à un tarif accessible et pratique pour tous.

“ Encourager les mobilités douces, c'est offrir à chacun la possibilité de se déplacer autrement : de manière plus économique, plus pratique et plus respectueuse de notre environnement. ” Tidiane-Olivier Fall, adjoint délégué aux mobilités durables.

### LA PRIME VÉLO

Afin d'encourager les mobilités douces et d'agir pour le développement durable, le conseil municipal a créé la prime à l'achat de vélos neufs ou d'occasion pour les Divonnais. Les vélos à assistance électrique (VAE), à propulsion humaine, pliants et cargos sont éligibles. Toute personne physique adulte dont la résidence principale se situe dans la commune de Divonne-les-Bains et qui fait l'acquisition, en son nom propre, d'un vélo neuf ou d'occasion est éligible à la prime vélo dont le montant est plafonné à 200€. L'acquisition du matériel doit être effectuée auprès d'un commerçant professionnel implanté sur le territoire de l'Agglomération du Pays de Gex. Un budget de 15 000€ annuel est consacré à cette prime. Depuis 2020, 401 primes ont été attribuées pour un montant de 66 272,94€.



### AUGMENTATION DE L'OFFRE DE TRANSPORT EN COMMUN

Depuis 2020, l'offre de transports publics a augmenté de plus de 250% à Divonne-les-Bains. La ligne 814 relie la ville à la Gare de Coppet avec une fréquence de 30 minutes aux heures de pointe et des horaires élargies en soirée. La ligne 818 Nyon/Divonne-les-Bains/Gex a également vu son offre fortement augmentée avec désormais 23 allers-retours quotidiens. La ville est également reliée au Pays de Gex et à la gare TGV de Valserhône avec la ligne de bus 33.

### LA PRIME TRANSPORT

Afin d'encourager l'utilisation des transports publics, la ville a signé un partenariat, à hauteur de 10 000€ avec les Transports Publics Genevois (TPG) depuis 2024. Elle prend en charge une partie des abonnements annuels.





## Divonne-les-Bains, ville-pilote en matière de compostage

### UNE COMMUNE ENGAGÉE POUR L'ENVIRONNEMENT

0 plastique à usage unique pour les évènements de la ville

0 pesticide pour l'entretien des parcs et jardins

0 déchet : un défi organisé avec les conseils de quartier pour accompagner les foyers dans leur réduction de déchets

100% de vaisselle réutilisable au restaurant scolaire

En partenariat avec pays de Gex Agglomération, Divonne-les-Bains s'est aussi illustrée en tant que commune-pilote pour la mise en place de composteurs collectifs de proximité, pouvant accueillir les biodéchets de 50 foyers.

Quatre sites existent aujourd'hui : rue de la Combe de l'Eau, parking de l'ancienne gare et abords de l'école d'Arbère, et derrière l'Eglise. Le site de la rue de la Combe de l'eau a évolué en novembre 2024, sous la forme d'un pavillon de compostage, le premier dans le pays de Gex, qui peut accueillir les biodéchets de 100 foyers.

#### DE NOUVEAUX POINTS DE COLLECTE

Dans quelques semaines, un nouveau point de collecte pour les déchets verts (fleurs fanées, feuilles mortes...) sera positionné dans le cimetière. A proximité de l'entrée "basse", le compost produit pourra être réutilisé sur place pour l'entretien des espaces verts.

Pays de Gex Agglomération détient la compétence déchets. Elle fournit le matériel et forme les référents locaux. La mairie met à disposition une de ses parcelles, assure le bon fonctionnement du projet et la mise en relation des partenaires, fournit le broyat et utilise le compost résiduel. Les référents des sites, issus des conseils de quartier, assurent la gestion quotidienne du site et le lien avec les habitants. Pour les particuliers, la ville organise régulièrement avec l'agglomération des distributions de composteurs et de lombricomposteurs.



## Protéger nos sources d'eau minérale Harmonie et Mélodie

Engagement phare de l'équipe municipale, la **Déclaration d'Intérêt Public (DIP) pour la protection des sources d'eau minérale Harmonie et Mélodie entrera prochainement en vigueur.**

**P**résenté en conseil municipal en avril 2023, ce dispositif vise à préserver durablement la ressource en eau minérale de la commune. Mené en partenariat avec AnteaGroup, le projet a fait l'objet de nombreuses étapes administratives en lien étroit avec l'Agence Régionale de Santé (ARS). Deux zones de protection ont ainsi été définies :

un périmètre de protection rapprochée et un périmètre de protection éloignée, adaptés à la sensibilité du site. Parmi les mesures retenues figurent : l'interdiction de la géothermie sur sondes verticales, l'interdiction de l'enfouissement de cadavres d'animaux, l'interdiction des épandages de boues, et l'obligation d'autorisation pour tout forage supérieur ou égal à 10 mètres. Dans la zone urbaine, dite « rapprochée », toute fouille à partir de 3 mètres devra faire l'objet d'une déclaration préalable.

### UNE BUVETTE PUBLIQUE À ARBÈRE



La ville de Divonne-les-Bains, reconnue pour la qualité et la richesse de ses eaux minérales, dispose de deux forages : Harmonie et Mélodie. Le forage Harmonie est actuellement exploité par les Thermes. La ville a décidé d'aménager une buvette publique. Elle sera alimentée par le forage Mélodie et implantée en dessous de l'école d'Arbère. Le projet en est actuellement à la phase d'avant-projet.

### PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION (PPRI)



À l'initiative de la préfecture, la commune de Divonne-les-Bains, la direction départementale des territoires de l'Ain et l'agglomération du Pays de Gex ont collaboré pour élaborer un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI). Ce plan vise à réglementer l'usage des sols dans les zones exposées aux inondations, en instaurant des mesures de prévention et de protection. Une enquête publique a été menée du 12 mai au 16 juin 2025.

### RENATURATION DES ÉTANGS



Afin de protéger nos rivières et notre lac, la ville de Divonne-les-Bains a entrepris des travaux de renaturation des étangs d'Arbère et de Crassier en lien avec l'AAPPMA (association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques).



### LABELLISATION DU LAC

En 2021, le lac de Divonne-les-Bains a obtenu le label « ENS » (espace naturel sensible) par le Département de l'Ain.

### DES TRAVAUX SOURCE DE LA DIVONNE



En septembre 2025, l'association Aqua Versoix entreprendra des travaux à la source de la Divonne (photo). Ces interventions visent à canaliser la source pour prévenir l'érosion, ainsi qu'à réaliser des enrochements pour sécuriser le sentier.



## PROGRAMME DE PLANTATION DE 1 500 ARBRES

En 2020, la ville s'est lancée dans un programme de plantation de 1 500 arbres jusqu'à la fin du mandat, en 2026. Ce dispositif a plusieurs objectifs : palier aux différentes coupes liées au capricorne asiatique, renforcer la biodiversité locale, lutter contre les îlots de chaleur, offrir des espaces plus agréables et ombragés pour les habitants. Un geste fort pour l'environnement et un investissement durable pour le bien-être de tous. Plus de 1 000 arbres ont déjà été plantés depuis le début du mandat notamment au jardin du Pont-des-Iles, au sentier des Planètes, à la prairie des Penseurs, rue de la Dole, sur le parvis du collège, aux abords de Forestland et du lac, rue de Lausanne ou encore rue de la Tuilière... De nouvelles essences ont pris racine notamment grâce au soutien du Fonds pour l'Arbre, la Nature et l'Homme, aux généreux donateurs et aux conseils de quartier.

24



### "UNE NAISSANCE, UN ARBRE"

La ville de Divonne-les-Bains lance le dispositif « Une naissance, un arbre », un projet symbolique et écologique financé par la commune, qui vise à célébrer chaque naissance tout en renforçant le lien entre les enfants et la nature. Le programme se décline en deux volets : Le premier concerne les naissances entre 2020 et 2024. Environ 400 arbres seront plantés sur le terrain du tir à l'arc, répartis par année, avec des plaques portant les noms des enfants. Et à partir de 2025, chaque nouveau-né se verra attribuer un arbre, offert lors de la « Journée de l'arbre », le 29 novembre. « Grâce à cette initiative, chaque arbre planté symbolisera l'espoir, la croissance et l'attachement de la ville et de ses habitants à la nature et à l'avenir de ses enfants », explique Tidiane-Olivier Fall, adjoint délégué à la transition écologique.

## MISE EN PLACE D'UN ÉCOPÂTURAGE

En 2024, la ville de Divonne-les-Bains a mis en place un écopâturage au bord du lac. 7 000m<sup>2</sup> de parc ont été aménagés et sont habités par des moutons Thônes et Marthod et des chèvres du Rove. Ce dispositif permet de lutter contre les plants de « Renouées du Japon », une espèce envahissante et invasive au détriment de la flore locale.



## CRÉATION DE REFUGES POUR LES OISEAUX

En partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et le Centre Ornithologique de Réadaptation (COR) de Genthod, la ville a créé six refuges pour la préservation et la protection de notre biodiversité. Des nichoirs à oiseaux ont notamment été installés dans les sites reconnus. Des résultats positifs sur la présence des oiseaux ont déjà été observés.



## LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

Dans la lutte contre le frelon asiatique, la ville, en partenariat avec le groupement de défense sanitaire, a installé des pièges à plusieurs endroits stratégiques afin de limiter la propagation de cet insecte nuisible.





# CADRE DE VIE & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



## Schéma de mobilité durable : pour des déplacements plus apaisés

26

Depuis début septembre 2024, la commune a mis en place son nouveau schéma de mobilité durable, fruit d'un travail concerté depuis 2021. Ce plan ambitieux vise à canaliser le trafic de transit sur les axes prévus à cet effet, protéger les quartiers, sécuriser les déplacements, réduire les nuisances sonores, fluidifier le trafic, et encourager les mobilités douces comme le vélo et les transports partagés.

**P**armi les mesures phares : la limitation de vitesse à 20 km/h dans l'hypercentre, 30 km/h sur les voiries communales, et 50 km/h sur les axes départementaux. Des revêtements phonoabsorbants seront posés à certains endroits, et les

quartiers résidentiels protégés du trafic de transit.

**« UNE VILLE PLUS SÛRE, PLUS CALME,  
PLUS DURABLE »**

Ce projet a été coconstruit avec les habitants, associations, agriculteurs, et autres acteurs locaux, via une large concertation. Des tests sont également menés dans chaque quartier pour adapter les mesures aux besoins réels. « *Ce plan marque une étape clé pour une ville plus sûre, plus calme, et plus durable* », explique Tidiane-Olivier Fall, adjoint délégué à la transition écologique et aux mobilités durables.



La ville de Divonne-les-Bains  
compte aujourd'hui

**23,5 KILOMÈTRES**  
de pistes cyclables dont

**16,5 KILOMÈTRES**  
en site propre.

### LE MAILLAGE CYCLABLE : VERS UNE MOBILITÉ DOUCE ET CONNECTÉE

A travers son schéma de mobilité durable, la ville de Divonne-les-Bains a décidé de mettre l'accent sur les mobilités douces avec le déploiement de voies cyclables. Ces voies sont multiples : voies vertes, pistes cyclables, bandes cyclables sur la chaussée, chaucidou, marquage.

De nombreux aménagements ont été mis en place : rue des Bains, avenue Marcel Anthonioz et avenue de la Gare, une piste cyclable en site propre à la douane en direction de Chavannes-de-Bogis...

Afin de promouvoir ce mode de transport doux, la ville de Divonne-les-Bains en partenariat avec l'Office de Tourisme a créé l'événement "Mai à Vélo". En juin 2025, le camping Huttoopia a obtenu le label Accueil Vélo.



## 1,2 million d'euros annuel pour l'entretien de nos voiries

Depuis le début du mandat, en 2020, les élus ont décidé de mettre l'accent sur l'entretien et la rénovation de nos voiries. Un budget de 1,2 million d'euros est attribué chaque année pour sécuriser et apaiser nos routes. 20% de l'enveloppe est consacré aux modes doux.

Au-delà des divers travaux d'entretien dans chaque quartier, plusieurs chantiers d'envergure ont été menés.

### CHEMIN DE LA VIE DE L'ETRAZ

Durant ce mandat, 1,7 km de cette rue ont été rénovés, permettant d'élargir la chaussée et de donner davantage de place aux piétons. Un chemin piéton sécurisé relie désormais la Baronne au camping Huttopia. Un plateau surélevé est installé. Un budget de 200 000€ a été alloué à ce projet, concerté avec les habitants.

### RUE DE LA COMBE DE L'EAU

Ces travaux ont permis de réaliser un nouvel aménagement du carrefour avec le chemin des Broues avec un espace vert, un ramassage scolaire sécurisé et des équipements de tri et compostage. Un trottoir et une piste cyclable ont été créés, ainsi que des dispositifs pour réduire la vitesse. Les réseaux sont enfouis.

### RUE DES BAINS

L'enrobé a été totalement refait. Des bandes cyclables ont été mises en place sur la chaussée pour délimiter et sécuriser le passage des vélos et des trottinettes. Un îlot central végétalisé a aussi été aménagé en entrée de ville.

### AVENUE DES THERMES

Ces travaux ont permis de créer plus de 50 places de parking public, de sécuriser la voirie et les traversées, créer des voies de circulation dédiées au mode doux, de végétaliser cet espace, et d'installer des fontaines.

### RUE DE VILLARD

En 2021, un enrobé phono-absorbant a été installé rue de Villard permettant ainsi d'absorber le bruit émis par la circulation des véhicules.

### AVENUE DES ALPES

Afin de sécuriser les abords du centre nautique, le sens de circulation et les stationnements ont été repensés sur l'avenue des Alpes.



### L'AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DU MONT-MUSSY DU MONT-MUSSY

Si de nombreux chantiers ont été engagés, le réaménagement de l'avenue du Mont-Mussy est l'un des projets phares de ce mandat. Les travaux ont débuté en mai 2025. Ce projet inclut la création d'une piste cyclable bidirectionnelle et d'un cheminement piéton distinct, tous deux en site propre. Les aménagements viseront à sécuriser les déplacements, notamment au niveau du rond-point de la gendarmerie, qui sera totalement repensé pour les cyclistes et les piétons. Ce nouvel agencement contribuera également à faire baisser la vitesse des véhicules.

### UN CADRE PLUS SÛR ET APAISÉ

Là où l'espace le permettra, une bande végétalisée d'un mètre séparera la chaussée de la piste cyclable. Les passages piétons seront sécurisés avec des dispositifs lumineux. Des revêtements spécifiques seront utilisés : un enrobé phonique pour réduire les nuisances sonores sur la route, et un enrobé grenailé sur la piste cyclable. Le projet a été accompagné par les conseils de quartier d'Arbère et de Divonne Centre, ainsi que l'association cycliste Apicy. Un budget d'1,7 million d'euros sera mobilisé pour cette opération majeure.



## LABEL 4 FLEURS : UNE FIERTÉ POUR LA VILLE

C'est une distinction que la commune arbore depuis 2017. Confirmée une première fois en 2020, la ville de Divonne-les-Bains a conservé avec fierté le label 4 fleurs décerné par le jury du Comité National des Villes et Villages Fleuris, en décembre 2023. Parmi les éléments qui ont particulièrement séduit le jury : la forte implication de la commune dans la protection de l'environnement, à travers des actions concrètes comme la création de refuges avec la Ligue de Protection des Oiseaux, un engagement clair en faveur de la transition écologique et d'un urbanisme doux, intégrant des plantations respectueuses de l'identité locale, la mise en œuvre d'un schéma directeur ambitieux visant la plantation de 1 500 arbres d'ici 2026, le label Climat-Air-Énergie, moteur d'aménagements durables et les grands projets structurants de l'ÉcoQuartier de la Gare et du Grand Lac, renforçant l'attractivité de la ville.



## LE SERVICE PARCS ET JARDINS EN CHIFFRES

**34** hectares

gérés par **15** agents  
à temps plein

**1 300**m<sup>2</sup>

de surfaces fleuries soit  
54 massifs renouvelés  
2 à 4 fois par an.

**2 000**m<sup>2</sup>

de serres couvertes

Environ **2 000**  
arbustes et plus de  
2 500m linéaires  
de haies à tailler

**0** pesticide  
pour l'entretien  
des parcs et jardins

## CHARTRE PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE

En 2022, la ville de Divonne-les-Bains a adopté une charte paysagère et environnementale afin de rendre les projets urbains plus harmonieux, plus verts et plus respectueux de notre identité. Les enjeux sont multiples : conforter l'image de ville thermale et de bien-être, préserver les séquences paysagères et bâties, soutenir l'attractivité touristique, tout en offrant aux investisseurs et porteurs de projets des repères clairs pour un développement durable et intégré.



## LIMITATION DU NOMBRE DE CONSTRUCTIONS

Depuis 2020, le nombre de constructions a été divisé par deux grâce au nouveau plan d'urbanisme et au choix de regrouper la majorité des nouvelles constructions dans le futur EcoQuartier de la Gare.



Année	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de logements autorisés	56	31	26	30	13

NB : À cela s'ajoutent 204 logements de l'ÉcoQuartier dont le permis d'aménager fait l'objet de recours.

## DÉCLASSEMENT DE ZONES CONSTRUCTIBLES

Dans le plan d'urbanisme, la ville a fait le choix fort de déclasser 70 hectares de zones constructibles en zones naturelles et agricoles.





Apaiser

# SÉCURITÉ & TRANQUILLITÉ PUBLIQUES

29





## Sécurité et proximité, pour une ville apaisée

Faire de Divonne-les-Bains une ville apaisée est l'un des quatre grands principes du programme politique mené par l'équipe municipale depuis 2020. La sécurité est l'un des piliers de cette tranquillité. Pour garantir aux Divonnaises et aux Divonnais un cadre de vie serein, plusieurs actions ont été mises en place.

**D**ivonne-les-Bains est reconnue pour son cadre de vie paisible où il y fait bon vivre. Un statut qu'elle tire notamment des actions mises en place pour garantir la sécurité des habitants. « Nous avons mis l'accent sur la proximité et la présence des forces de l'ordre sur le terrain, insiste Ivan Racle, conseiller municipal délégué à la sécurité. Pour cela, nous avons mis en œuvre les moyens nécessaires : une augmentation des effectifs de la police municipale passant de 7 à 9 agents, un recrutement de trois agents de surveillance de la voie publique (ASVP), une étroite collaboration entre les services de gendarmerie et notre police municipale et la réouverture des permanences de la gendarmerie à la brigade de Divonne-les-Bains. Le lien permanent entre les forces de l'ordre et la population est une des clés pour lutter efficacement contre les incivilités et la délinquance. »

### DIVONNE-LES-BAINS S'ORGANISE CONTRE LE STATIONNEMENT "VENTOUSE"

Depuis 2024, la ville a signé une convention avec la carrosserie du Fort, à Collonges, pour assurer le rôle de fourrière automobile. Objectif : lutter contre les stationnements gênants, les véhicules abandonnés et renforcer la sécurité. En cas d'infraction, une amende de 35€ à 135€ et une mise en fourrière sont désormais possibles. Pour récupérer votre véhicule, une mainlevée est obligatoire dans les 3 jours, sur présentation de l'assurance et du permis de conduire.



La commune compte  
9 policiers municipaux



Depuis 2023, trois agents de surveillance de la voie publique (ASVP) ont renforcé les effectifs.



Une police de proximité avec la réouverture de son local en centre-ville au 111, avenue de Genève. La permanence est ouverte au public de 9h à 12h, du lundi au vendredi.



La police municipale est dotée de moyens importants. Armée et motorisée, elle est, depuis le début de l'année 2025, équipée de caméras individuelles.



### 600 000€ INVESTIS POUR 150 CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION

La ville sera prochainement équipée de nouvelles caméras de vidéoprotection. Il s'agit d'un outil technologique avancé mis à disposition de la gendarmerie, permettant d'augmenter significativement le taux de résolution des enquêtes, jusqu'à 50%. La vidéoprotection est essentielle pour garantir la sécurité, en particulier en matière de prévention et de lutte contre les cambriolages. Cet investissement est d'un montant de près de 600 000 euros. Au total, près de 150 caméras de vidéoprotection couvriront le territoire ainsi qu'un centre de surveillance urbain (CSU) pour la sécurisation de nos événements notamment.

### DES CAMÉRAS POUR LUTTER CONTRE LES DÉCHETS SAUVAGES

Au-delà de ce dispositif, la ville s'engage résolument dans la lutte contre les dépôts sauvages en adoptant une mesure novatrice : l'installation de capteurs Vizia. Ces dispositifs spécialisés ont pour mission de détecter les déchets abandonnés dans nos rues, consolidant ainsi notre engagement commun en faveur de la préservation de notre environnement et de la propreté de notre cité. Les contrevenants identifiés sont passibles de poursuites conformément à la législation environnementale, avec des amendes pouvant aller jusqu'à 15 000 euros. Lors du conseil municipal de juin 2025, les élus ont signé une convention avec Citeo pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus. Cet organisme perçoit des contributions financières de ses adhérents, ce qui lui permet notamment de soutenir les collectivités locales chargées du nettoyage des déchets d'emballages abandonnés.

31

### JOURNÉE DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La ville de Divonne-les-Bains a mis en place une journée annuelle de prévention à la sécurité routière à destination des élèves de 4<sup>e</sup> du collège Marcel Anthonioz. L'objectif est de sensibiliser les jeunes sur les causes des accidents de la route, les risques et les conséquences d'une mauvaise conduite avec des initiations et démonstrations organisées par la police municipale, la gendarmerie, les sapeurs-pompiers, la Garde aérienne suisse de sauvetage (REGA), la Structure mobile d'urgence et de réanimation (SMUR), les associations APiCy et Ain'Sécurité & Prévention, la Croix Blanche de Divonne-les-Bains et l'Établissement Français du Sang.





## Un engagement fort pour le Centre d'Incendie et de Secours de Gex/Divonne

32

Le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Gex/Divonne repose sur la mobilisation de 24 sapeurs-pompiers professionnels, épaulés par un vivier dynamique de 46 sapeurs-pompiers volontaires.

**P**armi eux, 32 sont opérationnels, 7 sont actuellement en formation et 7 sont infirmiers ou infirmières. Cette diversité de profils témoigne d'un engagement citoyen fort et d'une volonté de service public remarquable.

### UNE ACTIVITÉ EN HAUSSE

La caserne de Gex/Divonne a enregistré 2 181 interventions en 2024, soit une hausse de 4% par rapport à l'année précédente. Ces interventions ont donné lieu à 2 496 sorties d'engins, une augmentation de 6%. Des chiffres qui confirment une capacité d'intervention rapide et coordonnée.

### DIVONNE-LES-BAINS, REPRÉSENTE 30% DE L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

La commune de Divonne-les-Bains représente à elle seule 30% de l'activité opérationnelle du CIS. En 2024, 684 interventions ont été réalisées sur notre commune, soit une progression de 3% par rapport à 2023.

### LABEL VILLE PRUDENTE

Depuis fin 2023, la ville de Divonne-les-Bains a obtenu le label "Ville Prudente". Cette distinction récompense les actions de sécurité routière initiées par les collectivités à travers quatre grands axes : la qualité de vie, la mobilité durable, les aménagements urbains et la prévention. Avec deux "cœurs", notre Ville se distingue par son engagement en matière de sécurité routière. Quatre panneaux valorisant le label sont installés aux entrées de ville.





# SOLIDARITÉ & COHÉSION SOCIALE





## S'engager aux côtés de nos seniors

Créé en 2023, le conseil municipal des seniors (CMS) est une instance consultative qui, à l'image du conseil municipal des jeunes, favorise la participation citoyenne. Composé de 18 Divonnaises et Divonnais retraités, issus de parcours variés, il reflète l'attachement de ses membres à leur ville et leur volonté de s'engager pour le bien-être de tous, en particulier des aînés.

Avec le soutien du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le CMS a porté plusieurs projets concrets : l'installation de bancs le long de la Grande Rue pour offrir des espaces de repos à toutes et tous, la mise en œuvre, dès juillet, d'un service de transport à la demande facilitant les déplacements des personnes âgées ou à mobilité réduite, l'implantation de corbeilles de propreté sur l'ensemble du territoire communal, et, à l'approche de la saison estivale, l'installation de toilettes sèches à proximité de l'aire de jeux du lac.

L'action du conseil municipal des seniors s'inscrit pleinement dans une démarche de cohésion sociale, de lutte contre l'isolement et de valorisation du lien intergénérationnel. Le succès croissant des Semaines Bleues en est une illustration forte et inspirante.

### DES ACTIVITÉS POUR NOS AÎNÉS

À Divonne-les-Bains, la part des personnes âgées de plus de 60 ans représente 20% de la population. Les seniors sont au cœur de nos politiques publiques afin de leur donner une place majeure dans notre ville. Consultants ou porteurs d'initiatives, ils sont des acteurs indispensables à la vie de la collectivité. En partenariat avec le CMS et l'Amicale des Myosotis, la ville organise des animations à destination des seniors tout au long de l'année : atelier café et cuisine santé, seniors en mouvement, banquet des aînés, apéros guinguette, rencontres intergénérationnelles, semaine bleue...



### VEILLIR ENSEMBLE À DIVONNE-LES-BAINS

Depuis le début du mandat, les élus de la ville de Divonne-les-Bains travaillent en partenariat avec le Centre hospitalier du pays de Gex pour le bien-être des résidents de l'Ehpad du Crêt de la Neige. A chaque saison, la ville offre un goûter à nos aînés, préparé avec soin par le personnel de la restauration scolaire. Aux côtés de l'Amicale de l'Ehpad, les élus rencontrent régulièrement les résidents autour d'événements festifs et conviviaux.



## LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE : UN PILIER DU QUOTIDIEN DIVONNAIS

Inaugurée en 2022, la maison de santé pluridisciplinaire de Divonne-les-Bains s'est imposée en quelques années comme un acteur incontournable du paysage médical local. Pensée pour répondre aux besoins croissants en matière de santé, elle est aujourd'hui pleinement ancrée dans le quotidien des Divonnais, qui bénéficient sur place d'une offre de soins riche, diversifiée et coordonnée. La structure affiche désormais presque complet, signe de son attractivité et de la pertinence du projet porté par la Ville. On y retrouve pas moins de quatre médecins généralistes, garants d'un suivi médical de proximité, mais aussi une large palette de professionnels de santé aux expertises complémentaires. Parmi eux : une orthophoniste, un médecin du sport, un ORL (oto-rhino-laryngologie), la Protection Maternelle et Infantile (PMI), neuf kinésithérapeutes/ostéopathes, deux sages-femmes, un cardiologue, un cabinet infirmier, trois pédicures-podologues, ainsi qu'une psychologue. Elle illustre la volonté de la commune de garantir un accès aux soins de qualité, tout en répondant aux enjeux de démographie médicale dans la région. Aujourd'hui, les élus travaillent afin de développer cette offre de soins, en créant une deuxième maison de santé. Dans le même temps, la ville soutient le CESIM (Centre de Soins Immédiats) de Gex.



## UNE COMMUNE SOLIDAIRE DURANT LES CRISES



### COVID-19

En 2020, durant la crise sanitaire, la ville de Divonne-les-Bains a su agir rapidement pour protéger ses habitants et soutenir son tissu local. Elle a distribué 40 000 masques, équipé les écoles de purificateurs d'air, organisé deux centres de dépistage et accompagné le centre de vaccination. Pour faire face aux difficultés économiques, la commune a également créé deux fonds de soutien de 100 000€, l'un pour les commerces, l'autre pour les associations. Autant de mesures concrètes qui reflètent une gestion de crise responsable et solidaire.

### GUERRE EN UKRAINE

En partenariat avec la population, la ville a organisé des collectes de vivres et de vêtements. Elle a également accompagné des réfugiés accueillis à Divonne-les-Bains dans leurs démarches et l'organisation de deux cours de français par semaine.

### SÉISME EN TURQUIE

La ville de Divonne-les-Bains a fait don de 2 000€ pour participer à l'effort humanitaire en aide aux victimes du séisme en Turquie et en Syrie en février 2023.

### SOLIDARITÉ AVEC MAYOTTE

La ville de Divonne-les-Bains s'est mobilisée pour soutenir les habitants de Mayotte touchés par le cyclone tropical Chido en apportant une aide de 5 000€ en faveur de la Protection civile au mois de février 2025.



# Divonne-les-Bains, une ville engagée pour la solidarité et l'inclusion sociale

Depuis 2020, la municipalité de Divonne-les-Bains a placé l'action sociale et solidaire au cœur de ses priorités. Fidèle à une approche globale et humaine, la ville déploie un plan d'action à 360° pour garantir à chaque Divonnais les conditions d'une vie digne et sereine.

**A**ppuyée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et guidée par les orientations de la majorité municipale, la commune a mis en œuvre de nombreux dispositifs concrets pour répondre aux besoins de tous les publics, avec une attention particulière aux plus fragiles.

## UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR TOUS :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, le portage de repas à domicile a été repensé pour offrir des repas équilibrés et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. Les repas sont désormais préparés par le restaurant associatif « Au Bon Accueil » à Bourg-en-Bresse et livrés via le service « Petits plats portés » de La Poste. Ce service est soutenu par un budget municipal annuel de 120 000€ témoignant d'un engagement fort et durable.

## LES AIDES LÉGALES :

36

Le CCAS participe à l'instruction des demandes d'aides légales (aide sociale au titre de l'aide-ménagère ou à l'hébergement, service de l'allocation de solidarité aux personnes âgées ...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes, telles que le Conseil Départemental, la Préfecture ou les organismes de sécurité sociale.

## LA DOMICILIATION :

Le CCAS permet à chaque personne sans domicile stable d'acquiescer une adresse administrative pour y recevoir son courrier et y faire valoir ses droits civils, civiques et sociaux.

## LE REPAS À 1€ :

Le CCAS a mis en place les repas à 1€ pour la restauration scolaire. Cette aide est accessible aux enfants des familles divonnaises relevant des tranches de quotient familial 1 et 2, et concerne les enfants de la maternelle au CM2.

## L'AIDE ALIMENTAIRE :

Le CCAS peut délivrer des bons alimentaires afin de répondre à un besoin primaire non satisfait sur la base d'une demande spontanée d'un administré ou d'une demande d'une assistante sociale.

## LE LOGEMENT D'URGENCE :

Le CCAS met à disposition des personnes sans domicile fixe ou en difficulté passagère de logement, un logement d'urgence pour 6 nuitées maximum.

## LE SECOURS FINANCIERS :

Le CCAS peut soutenir les administrés dans le règlement de leurs factures de la vie courante.

## L'ÉCRIVAIN PUBLIC :

Sur rendez-vous, l'écrivain public aide à la rédaction de courrier personnel ou administratif.





### OBJECTIF PERMIS :

Conscient des opportunités qu'ouvre l'obtention du permis de conduite, le CCAS soutient cette démarche grâce au dispositif Objectif Permis par le biais d'un financement de la formation du code à la conduite.

### MOBIDIV' :

Le CCAS propose un service de transport à la demande pour se rendre à des rendez-vous médicaux et/ou paramédicaux en cabinet ou en Centre Hospitalier en France ou en Suisse, dans un rayon de 70km autour de Divonne-les-Bains.

### LE PLAN CANICULE ET GRAND FROID :

Le CCAS tient à jour un registre nominatif sur lequel toute personne demeurant sur la commune peut s'inscrire afin d'être contactée en cas de déclenchement par la Préfecture du plan canicule ou du plan grand froid.

### LES COLIS DE FIN D'ANNÉE :

Le CCAS offre à tous les Divonnais de plus de 75 ans un colis gourmand en fin d'année.

Centre Communal d'Action Sociale  
04 50 20 47 60  
ccas@divonne.fr

37



### 23 LOGEMENTS INCLUSIFS À L'HÔTEL DU JURA



En 2021, alors que l'hôtel du Jura était en vente, les élus de Divonne-les-Bains ont décidé de racheter l'infrastructure pour en faire une pension de famille accueillant des personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile l'accès à un logement ordinaire. En 2022, c'est avec l'association Tremplin 01 et l'Accueil Gessien que 23 studios et espaces collectifs sont créés. Les deux associations proposent une solution de logement durable, à loyer modéré, pour les personnes dans le besoin. Du personnel dédié est présent et des animations sont proposées. Ce projet apporte une réponse à ces personnes en situation d'isolement, en matière de sécurité, d'accompagnement, d'écoute et ce, au sein d'un logement qualitatif.



The background features a stylized illustration of a woman with brown hair, wearing an orange t-shirt, shown in profile from the waist up, looking towards the left. In the background, there is a school building with a blue roof and a child walking on a path. The entire scene is overlaid with a dark blue background that contains several large, concentric, light blue circular patterns that resemble ripples or a target.

# ÉDUCATION, JEUNESSE & PETITE ENFANCE



## École du Centre : investir pour l'avenir

À l'aube de la fin de ce mandat, la municipalité de Divonne-les-Bains engage l'un de ses projets structurants : la rénovation complète de l'école élémentaire du Centre. Ce chantier d'envergure débutera en septembre prochain pour une durée estimée à deux ans. Il mobilisera un investissement conséquent de 5 millions d'euros, financé intégralement sur fonds propres, sans recours à l'emprunt.

Construit dans les années 1950, puis agrandi au début des années 2000, l'établissement fait aujourd'hui l'objet d'une réhabilitation ambitieuse, à la hauteur des enjeux éducatifs, environnementaux et patrimoniaux du territoire. Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan pluriannuel de rénovation énergétique des bâtiments communaux, piloté par la municipalité. Le projet, conduit en collaboration avec le cabinet Chambaud Architectes Urbanistes, prévoit notamment la transformation complète de la cour, du préau et de l'entrée de l'établissement, ainsi qu'une amélioration significative du confort thermique et acoustique. La préservation du patrimoine bâti reste également au cœur des priorités.

### UN PROJET ÉDUCATIF STRUCTURANT

Au-delà de la rénovation matérielle, ce projet est aussi porteur d'une ambition pédagogique forte. La création d'une nouvelle bibliothèque, installée sous le futur préau, incarne cette volonté de placer la lecture au cœur du projet éducatif. « Cette nouvelle bibliothèque, plus lumineuse et ouverte, contribuera à valoriser les livres à l'ère du numérique, en favorisant la curiosité, l'autonomie et le plaisir d'apprendre », Patricia Loth, adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse.

Enfin, une salle de rencontre dédiée aux projets pédagogiques et aux partenariats locaux viendra compléter le dispositif. Accessible directement depuis l'extérieur, elle sera également mise à disposition des associations divonnaises, renforçant ainsi le lien entre l'école et la vie locale.

Ce projet, pensé pour les générations futures, illustre l'engagement de la Ville en faveur d'une école publique de qualité, inclusive et ancrée dans son territoire.





## Une cour végétalisée à l'école maternelle d'Arbère

Dans la poursuite de l'engagement des élus en faveur du bien-être des jeunes générations, un autre projet a marqué le mandat 2020-2026 : la transformation de la cour de l'école maternelle d'Arbère en une véritable "cour Oasis".

L'objectif est clair : reconnecter les enfants à la nature en intégrant davantage de végétation en améliorant la gestion des eaux pluviales, et en réaménageant l'espace pour répondre à leurs besoins physiques, sociaux et sensoriels. Un cahier des charges ambitieux a été défini avec l'appui de l'Atelier Fontaine, autour de quatre axes majeurs : rafraîchir, désimperméabiliser, végétaliser et repenser l'aménagement.

Parmi les principales mesures mises en place :

- Remplacement de la majeure partie du revêtement en goudron par un sol drainant, perméable aux eaux de pluie,
- Augmentation significative des surfaces végétalisées et plantation de six nouveaux arbres,
- Création d'un préau pour mieux protéger du soleil et des intempéries,
- Suppression du bac à sable, au profit de bacs de manipulation plus hygiéniques et ergonomiques,
- Installation d'un théâtre de verdure, capable d'accueillir une classe entière pour des activités pédagogiques en plein air,
- Ajout de modules ludiques en 3D et de jeux adaptés aux jeunes enfants,
- Intégration de nouveaux mobiliers, inclusifs et accessibles aux enfants en situation de handicap,
- Mise en place d'un parcours cyclable complet, pensé avec les professionnels de l'école.

Ce projet s'inscrit dans une politique éducative et environnementale cohérente, portée par la ville, pour faire de l'école un lieu d'épanouissement, de sensibilisation à l'écologie et de mixité. Une cour d'école réinventée, pensée pour aujourd'hui... et surtout pour demain. Un investissement de plus de 400 000€.



#Bilan de Mandat à Divonne-les-Bains 2020-2026

“ L'éducation et la jeunesse sont, pour nous, des priorités. En collaboration avec le personnel de l'Éducation nationale, ce projet répond aux exigences pédagogiques et aux besoins des enfants. Notre objectif est d'offrir un cadre d'apprentissage adapté et moderne. ”

Vincent Scattolin,  
maire de Divonne-les-Bains



### UNE COUR VERDOYANTE

La cour de l'école élémentaire sera totalement repensée. « Nous allons créer un théâtre de verdure pour l'organisation de spectacles ou de cours extérieurs, explique Patricia Loth, adjointe déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse. Une partie du béton sera également retirée pour laisser place à des plantations. Cela permettra de créer des îlots de fraîcheur. »



## RESTAURATION SCOLAIRE : LE GOÛT DE L'EXCELLENCE

Chaque jour, près de 1 100 repas riches et variés sont préparés pour les élèves des quatre écoles publiques de Divonne-les-Bains, grâce à la cuisine centrale située à l'école Guy-de-Maupassant. Ouverte depuis 2013, elle fonctionne avec une équipe de treize agents sous la direction du chef Stéphane Gropelly, en lien avec une diéticienne, Marie Chouvier, afin de garantir des menus équilibrés. La restauration scolaire de la commune se distingue par une gestion efficace, conciliant qualité nutritionnelle, respect de l'environnement et contraintes budgétaires. Chaque année, 153 000 repas sont servis avec un budget de 330 000 euros, en conformité avec la loi Egalim, qui encourage une alimentation durable, la lutte contre le gaspillage et l'abandon du plastique. Les achats alimentaires reflètent cet engagement : 66% des produits sont labellisés (IGP, AOP, Label rouge...) et 32% issus de l'agriculture biologique, dépassant largement les obligations légales. La commune privilégie les circuits courts, à la fois pour soutenir les producteurs locaux et pour éduquer les enfants à une consommation responsable.



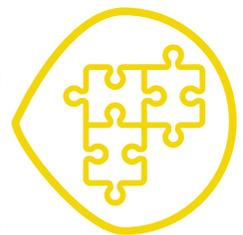
## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU COLLÈGE

### MARCEL-ANTHONIOZ

La rénovation énergétique du collège Marcel-Anthonioz, construit en 1976, s'est achevée en mars 2024. Ce projet, porté par le Département de l'Ain, visait à améliorer l'isolation thermique, remplacer les menuiseries et installer une ventilation efficace. La Ville de Divonne-les-Bains a soutenu activement cette opération, contribuant à la modernisation de l'établissement et à de meilleures conditions d'accueil pour les élèves et le personnel.

## DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS

En 2024, la ville de Divonne-les-Bains a renouvelé la convention de délégation de service public (DSP) avec l'association Alfa3a pour une durée de trois ans. Les animateurs ont vu leurs missions élargies pour mieux répondre aux besoins des enfants et des jeunes. Ils ont aujourd'hui la gestion des centres de loisirs, du temps méridien et périscolaire ainsi que celle de l'Espace Jeunes destiné aux collégiens.



## UN PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

En 2023, les élus ont adopté un projet éducatif de territoire (PEDT). Il vise notamment à garantir le bien-être des enfants, leur intégration, leur participation à la vie éducative, le développement de leurs compétences par des activités variées et à promouvoir des valeurs citoyennes, républicaines et écologiques.



## PETITE ENFANCE

Au cours du mandat, en partenariat avec pays de Gex Agglo, la ville a inauguré le relais petite enfance, située avenue Marcel-Anthonioz, en 2021. Dans le même temps, la ville a accompagné l'ouverture d'une micro-crèche privée, avenue des Voirons et la reprise de la MAM (maison d'assistantes maternelles) « Les Tourbillons », située rue Guy de Maupassant. La ville s'engage activement en faveur de la petite enfance en accompagnant les structures d'accueil et en soutenant les différents modes de garde.





# CULTURE, SPORT & VIE ASSOCIATIVE





## Les associations : moteurs d'énergie citoyenne

La ville de Divonne-les-Bains dispose d'un tissu associatif local très fort. Aujourd'hui, on ne dénombre pas moins de 140 associations actives sur la commune. C'est aussi à travers tous ces clubs et ces collectifs que notre cité puise son dynamisme. Pour les accompagner, les élus ont mis en place de nombreuses actions afin de pérenniser toutes ces activités.

### ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

Le mode de fonctionnement des subventions a été révisé. Il est désormais basé sur cinq éléments principaux : l'implication de l'association dans la vie locale, sa contribution au rayonnement de l'image de la ville, les aides indirectes déjà perçues, la qualité et la clarté du dossier présenté, ainsi que la capacité à mobiliser d'autres sources de financement. Cette révision vise à renforcer la transparence du dispositif tout en garantissant une attribution équitable des subventions. En 2025, 360 720€ de subventions ont été attribués aux associations.

### FORUM ET GUIDE DES ASSOCIATIONS

Chaque année, la ville organise un forum des associations au début du mois de septembre. L'occasion de découvrir ou redécouvrir les associations divonnaises. En 2022, un nouveau guide des associations qui regroupe toutes les activités proposées et les coordonnées de contact des structures a été créé.

### ANNUAIRE DES BÉNÉVOLES

Fin 2021, le service associations de la ville a lancé un questionnaire afin de comprendre les besoins et les attentes des associations. Suite aux réponses obtenues, les élus ont décidé de mettre en œuvre un annuaire des bénévoles. Les associations peuvent ainsi être mises en relation avec des bénévoles disponibles et motivés. Cette démarche vise à assurer la pérennité des événements locaux.

### VALORISER ET SOUTENIR : LUMIÈRE SUR NOS SPORTIFS

À Divonne-les-Bains, le sport occupe une place centrale dans la vie locale et les associations divonnaises sont un véritable vivier de sportifs talentueux. La Ville poursuit son engagement envers ses athlètes en mettant en lumière leurs performances et en les accompagnant dans leurs ambitions. Deux dispositifs illustrent cette volonté : la soirée des sportifs méritants, organisée chaque année depuis 2022, et la toute nouvelle bourse aux sportifs méritants, mise en place par les élus en décembre 2024. L'objectif ? Soutenir financièrement les athlètes divonnais engagés dans des projets ambitieux ou qualifiés pour des compétitions de haut niveau. Pour le niveau régional, il s'agit d'une bourse de 400€, pour le national, cela s'élève à 600€ et pour l'international, 1 000€.

### DIVONNE-LES-BAINS, TERRE DE SPORT

« Nous avons souhaité mettre ce dispositif en place, en complément de la soirée des sportifs méritants, précise Laurence Crunaire Beccarelli, adjointe déléguée à la vie associative, aux sports et au bénévolat. Nous le savons pour les amateurs, pratiquer un sport à haut niveau coûte une certaine somme d'argent. Cela permettra de récompenser nos sportifs pour leur performance, leur engagement et leur fierté de porter les couleurs de notre ville dans des compétitions reconnues. A travers leurs parcours, ils participent à faire, une nouvelle fois, rayonner notre ville comme terre de sport. » La Ville accompagne également les associations dans leurs événements à l'image du Triathlon de Divonne-les-Bains organisé par la Victé@m Triathlon.



## ENRICHIR L'OFFRE CULTURELLE

Depuis le début du mandat, les élus appliquent une politique culturelle ambitieuse, inclusive et tournée vers la transmission. « *Nous croyons que la culture est un bien commun, un droit fondamental, une source de lien et d'émancipation* », explique Caroline Barbiche, adjointe déléguée à la culture.

Plusieurs actions ont été mises en place : rénovation du hall de L'Esplanade du Lac avec la création d'une deuxième scène, remplacement du système son et lumière, développement des résidences d'artistes et des compagnies associées, création du festival "Rires Ô Lac" rassemblant les stars de l'humour et de jeunes humoristes, accompagnement des associations culturelles dans leurs projets, augmentation de la fréquentation, du budget. L'Esplanade du Lac s'impose aujourd'hui comme un lieu incontournable de la culture dans le bassin lémanique.



## LA MÉDIATHÈQUE CORRESPONDANCES

Au cœur de L'Esplanade du Lac, la Médiathèque Correspondances est un lieu de culture et de partage. Elle vous propose plus de 25 000 documents et un programme d'animations varié tout au long de l'année : lectures "Graines de lecteurs" pour les enfants, spectacles jeune public, expositions, atelier "Coup de pouces numériques", rendez-vous "De si de la" pour découvrir un instrument de musique, conférences, rencontre "Un livre, un débat" pour échanger autour d'un livre, lectures théâtralisée, braderies de livres, ateliers d'écriture et plus récemment les lectures vagabondes dans divers lieux de la ville.



### LES EXPOSITIONS CULTURELLES HORS LES MURS

Le service culturel a mis en place de nombreuses expositions hors les murs. Le Zoom Franco-Suisse s'installe chaque année au Jardin du Pont des Îles, Div On Est prend place en centre-ville, le long de la Divonne mais aussi « Le temps des Forêts » d'Adrien Favre, Big Bang d'Etienne Krähenbühl ou Le Bleu de Chine de Bruno Catalano.



### CRÉATION D'UN PARCOURS PATRIMOINE

En septembre 2022, la ville a inauguré un parcours patrimonial sur l'histoire de Divonne-les-Bains, conçu avec les associations Divonne Hier et Demain, Arpadi et Divonnelectro (également organisatrices des Journées Européennes du Patrimoine). Ils dévoilent les différentes phases du développement de la ville à travers ses principaux bâtiments.



### PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

Depuis 2020, la ville travaille pour la préservation, la réhabilitation et la valorisation de notre patrimoine bâti comme la Villa Beaujeu, l'église, le monument aux Morts, l'entrée du cimetière, la Turbine, la stèle en mémoire du jeune Ernest Désigaud, la fontaine d'Arbère, la petite rivière du port...



# Divonne-les-Bains : destination sportive

Engagement de campagne, la municipalité de Divonne-les-Bains a affirmé, tout au long du mandat, sa volonté de faire du sport un levier essentiel du bien-être et du vivre-ensemble. À travers plusieurs dispositifs concrets, les élus ont intégré durablement l'activité physique dans le quotidien des Divonnaises et des Divonnais.

## LABEL "TERRE DE JEUX 2024"

Obtenu à l'été 2019, le label "Terre de Jeux 2024" avait plusieurs objectifs. De nombreuses actions ont été mises en place grâce à ce label : création d'une grande fête du sport, semaine olympique et paralympique dans les écoles, initiations aux pratiques sportives avec les associations dans les cours de récréation, sensibilisation aux handisports...

## CENTRE DE PRÉPARATION AUX JEUX

En 2020, la ville a été désignée comme Centre de préparation aux Jeux pour sept disciplines olympiques et paralympiques. C'est avec ce titre que la ville a accueilli près de 80 athlètes et membres des Comités Nationaux Olympiques de l'Océanie (Onoc), du 10 au 24 juillet 2024, pour leur préparation aux JO.

## CLUB 2024

Pour vivre pleinement les Jeux olympiques, Divonne-les-Bains a rejoint le mouvement olympique en tant que membre officiel du Club 2024. Une "fan zone" a été mise en place sous la halle de l'Esplanade du Lac.

## HÉRITAGE DES JEUX

Les élus s'engagent à prolonger l'expérience olympique bien au-delà de l'événement, notamment en inscrivant la semaine olympique et paralympique dans le calendrier scolaire. Leur ambition : faire du sport un vecteur d'héritage vivant et partagé par l'ensemble de la population. « À Divonne-les-Bains, l'héritage des Jeux prend la forme d'initiatives durables, au service de la santé et du lien social », insiste Dany Deren, conseiller municipal délégué à l'Héritage des Jeux.

## DES PARTENARIATS AVEC DES ÉQUIPES PROFESSIONNELLES

En 2023 et 2024, Divonne-les-Bains a été fière d'accueillir l'Olympique Lyonnais pour son stage de préparation d'avant-saison, marquant un engagement fort avec le club de football de Ligue 1. Côté rugby, la ville a également signé, en 2024, une convention de partenariat avec Oyonnax Rugby.

Fortes de ses installations sportives de qualité, Divonne-les-Bains attire régulièrement des clubs de renom tels que Lens, Strasbourg, Nice, Villarreal (Espagne) et Lausanne (Suisse). Des équipes nationales, comme la France U18 et l'Uruguay U18, sont également venues profiter de nos infrastructures pour leurs stages de pré-saison ou leurs entraînements.



### UN TERRITOIRE D'ÉVÉNEMENTS

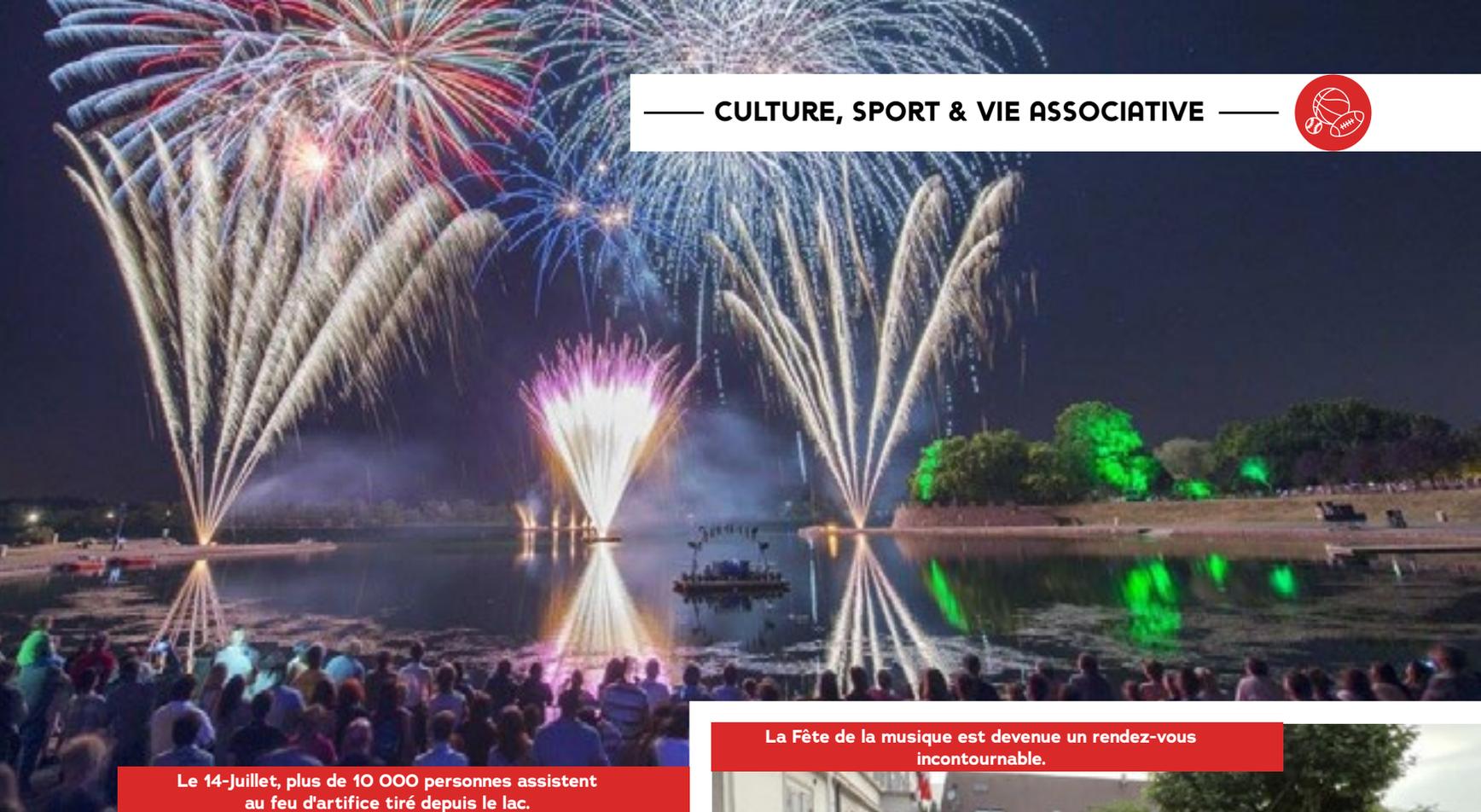
La ville est reconnue pour ses événements festifs et conviviaux. A l'image du 14-Juillet, de la Fête de la musique, de la soirée des illuminations, des festivités de Noël, du Triathlon, de 'Gourmandiv', des marchés nocturnes, des 60 ans du Lac, des guinguettes, de la fête du sport ou des concerts de la Pleine Lune. Autant de rendez-vous qui ont et qui rassemblent des milliers de visiteurs chaque année à Divonne-les-Bains.



La première édition du triathlon s'est tenue en septembre 2023



Les 60 ans du Lac ont réuni de nombreux visiteurs en 2024.



Le 14-Juillet, plus de 10 000 personnes assistent au feu d'artifice tiré depuis le lac.

La Fête de la musique est devenue un rendez-vous incontournable.



47

La soirée des illuminations de Noël rassemble chaque année des milliers de visiteurs avec un feu d'artifice proposé depuis 2023.



Le festival gastronomique Gourmandiv' est devenu une référence.





# ÉCONOMIE, EMPLOI & INNOVATION

48





### LA VILLE SOUTIENT...

À Divonne-les-Bains, le commerce local est au cœur des priorités. La ville accompagne activement les commerçants et les porteurs de projets pour dynamiser le centre-ville et favoriser l'attractivité économique. Pour faciliter ces démarches, un guichet unique a été mis en place à travers le recrutement d'un manager de centre-ville qui fait le lien entre les commerces et la municipalité. Lors des travaux de la Grande Rue, la ville a créé une Commission d'Indemnisation Amiable (CIA) en décembre 2023 pour évaluer les impacts économiques sur les commerces riverains. Sur 38 enseignes potentiellement concernées, la CIA a proposé une indemnisation totale de plus de 70 000€.

### ... ET VALORISE SES COMMERCES

Depuis mars 2024, Divonne-les-Bains est la première commune du département de l'Ain à avoir lancé le label national Préférence Commerce. En partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de l'Ain, ce label distingue les commerces de proximité engagés dans une démarche de qualité, tant dans l'accueil que dans les services proposés à leur clientèle. 21 commerces ont déjà obtenu cette reconnaissance en 2024.



### DEUX MARCHÉS INCONTOURNABLES

Divonne-les-Bains s'anime autour de deux marchés hebdomadaires pour lesquels la Ville prête une attention particulière. Le vendredi, la place Perdtemps se remplit de produits locaux et bio, attirant les habitants en quête de saveurs authentiques. Le dimanche, le marché s'étend au travers d'espaces de dégustations et d'artisanat, attirant une clientèle variée, locale et internationale. À la belle saison, 10 000 visiteurs sont parfois recensés.

### "PETITES VILLES DE DEMAIN"

Depuis 2021, les villes de Divonne-les-Bains et de Gex sont engagées dans le programme national « Petites Villes de Demain ». Dédié aux communes de moins de 20 000 habitants, il permet de concrétiser les projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement. Pour Divonne-les-Bains, cela s'exprime surtout à travers un soutien à la sauvegarde des commerces de proximité et au développement de l'offre commerçante pour les Divonnais.



### FIBRE OPTIQUE

La ville de Divonne-les-Bains travaille aux côtés du Syndicat intercommunal de l'énergie et de la e-communication de l'Ain (SIEA) et la Régie Li@in pour le déploiement de la fibre optique. Le taux de couverture actuel de la ville est d'environ 70%. Le développement continue aujourd'hui pour permettre à l'ensemble des logements d'accéder à cet outil.



# Des partenaires engagés pour le dynamisme économique

À Divonne-les-Bains, le développement économique s'appuie sur des partenariats solides et durables. La ville travaille main dans la main avec des acteurs clés pour renforcer l'attractivité du territoire et accompagner les initiatives locales.

## LE GROUPEMENT ECONOMIQUE DIVONNAIS

Le Groupement économique divonnais (Ged), actif depuis plus de vingt ans, fédère les acteurs du commerce local à Divonne-les-Bains. Avec ses 60 adhérents, il organise des événements (braderie, vide-greniers, animations) pour dynamiser la ville et soutenir les commerçants. Il a reçu en 2024 le trophée André Guillermier, décerné par la CCI de l'Ain, récompensant sa collaboration exemplaire avec les collectivités. Le Ged participe aussi au label "Préférence Commerce", valorisant le professionnalisme des commerçants, et s'implique dans les projets municipaux, notamment lors des travaux de réaménagement de la Grande Rue.



50

## PAYS DE GEX AGGLO

Pays de Gex Agglo réunit 27 communes pour développer ensemble des projets dans l'économie, les transports, l'environnement et la culture. Dans le domaine économique, ses actions incluent : le soutien aux entreprises (développement, innovation, accès aux marchés), le renforcement de l'attractivité du territoire, notamment grâce à la proximité de Genève, la coopération transfrontalière avec la Suisse, la promotion du développement durable, le soutien à l'innovation, au numérique et aux start-up, l'adaptation de la formation aux besoins des entreprises, et la valorisation du commerce local et de l'artisanat.



## INITIATIVE BELLEGARDE PAYS DE GEX

Initiative Bellegarde Pays de Gex est une association majeure dans le soutien aux entrepreneurs de la région. Membre du réseau Initiative France, elle accompagne la création, la reprise et la croissance d'entreprises, notamment à Divonne-les-Bains. Son action renforce l'attractivité économique du territoire en facilitant la réussite des porteurs de projets.



## LA BANQUE DES TERRITOIRES

La Banque des Territoires est un partenaire majeur du développement local, agissant aux côtés des collectivités. Dans le cadre du programme "Petites Villes de demain", auquel Divonne-les-Bains participe, elle soutient la transition écologique, économique et sociale des "petites" villes. Elle propose un accompagnement sur mesure incluant financements, expertise technique, et soutien à des projets.

## LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS

Créé il y a 20 ans pour renforcer la coopération transfrontalière entre les collectivités françaises et suisses du Genevois Genevois, le pôle métropolitain regroupe 8 intercommunalités françaises du bassin lémanique. Depuis 2020, les élus du Pôle travaillent autour d'une feuille de route orientée vers la transition écologique. Avec ces nouvelles responsabilités, l'objectif est clair : bâtir une stratégie partagée d'aménagement du territoire et améliorer concrètement le quotidien des habitants. Acteur majeur de la mobilité, le Pôle métropolitain a notamment mis en place la ligne de covoiturage Hé ! Léman ou encore l'autopartage avec Citiz. Le Pôle ambitionne ainsi de devenir un interlocuteur unique face à Genève, pour une action plus lisible, coordonnée et tournée vers l'avenir.





## Hippodrome du Grand-Genève/Divonne-les-Bains : un acteur incontournable

Réputée pour son cadre de vie exceptionnel, la Ville de Divonne-les-Bains bénéficie également d'infrastructures de qualité à l'image de l'Hippodrome du Grand Genève/ Divonne-les-Bains. Présente depuis 60 ans dans le paysage local, l'activité des courses hippiques fait désormais partie intégrante de l'identité divonnaise.

La ville est propriétaire des installations, composées de tribunes, de locaux, de boxes et de stalles, d'un rond de présentation, d'une piste en sable, d'une carrière ainsi que des anneaux de courses. Elle en a confié la gestion et l'entretien à la Société des Courses de Divonne-les-Bains / GHDB, à l'issue d'un appel d'offres, pour un montant annuel de 210 000€. Durant ce mandat, le nombre de jours de courses et de courses premium a augmenté. Au-delà des courses, ce site emblématique accueille tout au long de l'année divers événements : rassemblements de véhicules de prestige, salon du sport outdoor (prévu en septembre 2025) ou encore la Nuit des Chocottes organisée par le Sou des écoles. La ville accompagne également le développement du centre équestre.



**6 500**

spectateurs  
aux courses en 2024.

**1965**

date à laquelle  
l'hippodrome a été créé.



**2022**

date à laquelle  
l'hippodrome a obtenu  
le label Grand Genève.

51

## Office de Tourisme de Divonne-les-Bains, pilier du rayonnement territorial

La ville de Divonne-les-Bains confie l'organisation de certains événements, ainsi que des missions de renforcement de son attractivité, à l'Office de Tourisme, un acteur municipal structuré en EPIC (Établissement Public Industriel et Commercial).

Jouant un rôle central dans le développement local, il rassemble au sein de son comité directeur, associations, services culturels et élus pour valoriser l'identité de la ville. En décembre 2024, une nouvelle convention de partenariat plus ambitieuse de trois ans a été signée entre la ville et l'Office. Ce cadre définit des objectifs pour renforcer l'attractivité de Divonne-les-Bains, dans une démarche mêlant valorisation du territoire et transition écologique. Un programme d'actions annuel est validé par le conseil municipal. Les moyens mobilisés incluent subventions, taxe de séjour, locaux municipaux, soutien technique, ainsi que les ressources propres de l'EPIC.

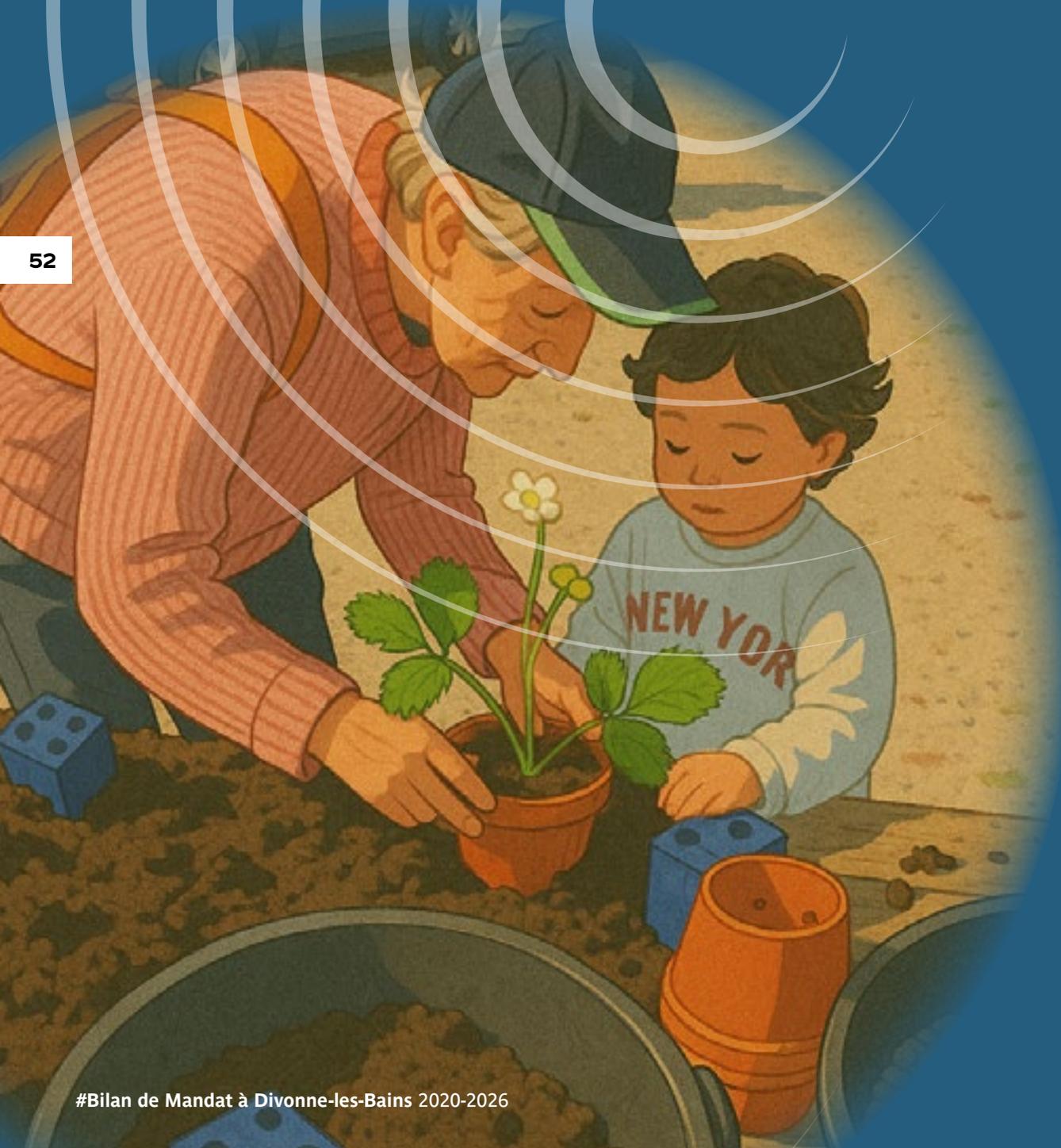
De nombreux événements sont organisés tout au long de l'année : marchés nocturnes, visites guidées, cinéma plein air, Gourmandiv', Fête de la musique, 14-Juillet...





# CITOYENNETÉ & COMMUNICATION

52





# Une communication transparente, pour mieux informer

Depuis le début du mandat, les élus de Divonne-les-Bains ont placé la communication au cœur de leur action, avec pour objectif d'informer plus efficacement les habitants sur les projets de la commune.

Les élus ont notamment renforcé l'importance accordée au journal municipal "Je Vis à Divonne-les-Bains", devenu un magazine mensuel entièrement repensé dans sa maquette. Une nouvelle publication mensuelle, "Sortir à Divonne-les-Bains", a également été créée pour recenser l'ensemble des événements locaux. Plusieurs supports complémentaires ont vu le jour pour mieux accompagner les citoyens : un guide pratique, un guide des associations, un guide de la rentrée scolaire, un guide de la mobilité, un nouveau livret du CCAS, une plaquette économique, un numéro spécial consacré au budget, un bilan de mi-mandat et de fin de mandat, ainsi qu'une plaquette dédiée à l'offre culturelle.

## MODERNISATION ET FONCTIONNALITÉ

Sur le plan numérique, la ville est désormais présente sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, X, LinkedIn et YouTube). En 2023, trois nouveaux sites internet ont été lancés : ceux de la Mairie, de l'Office de Tourisme et de l'Esplanade du Lac. En 2025, une application mobile a été mise à disposition des usagers. Par ailleurs, Divonne-les-Bains est ville-pilote pour la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme, en partenariat avec le SIEA. La commune a également simplifié de nombreuses démarches en ligne, notamment pour la prise de rendez-vous pour les documents d'identité, le portail familles ou encore les demandes de subventions.



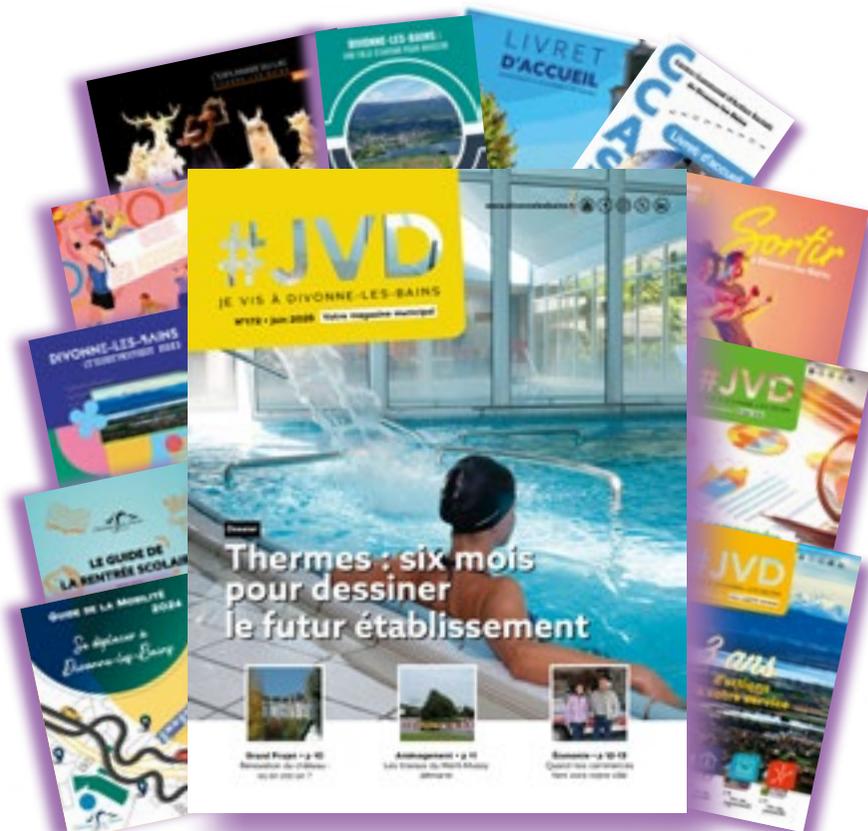
En septembre 2022, modernisation du magazine "Je Vis à Divonne-les-Bains" et création de la Brochure "Sortir à Divonne-les-Bains" pour rassembler toutes les idées de sorties en un seul journal.

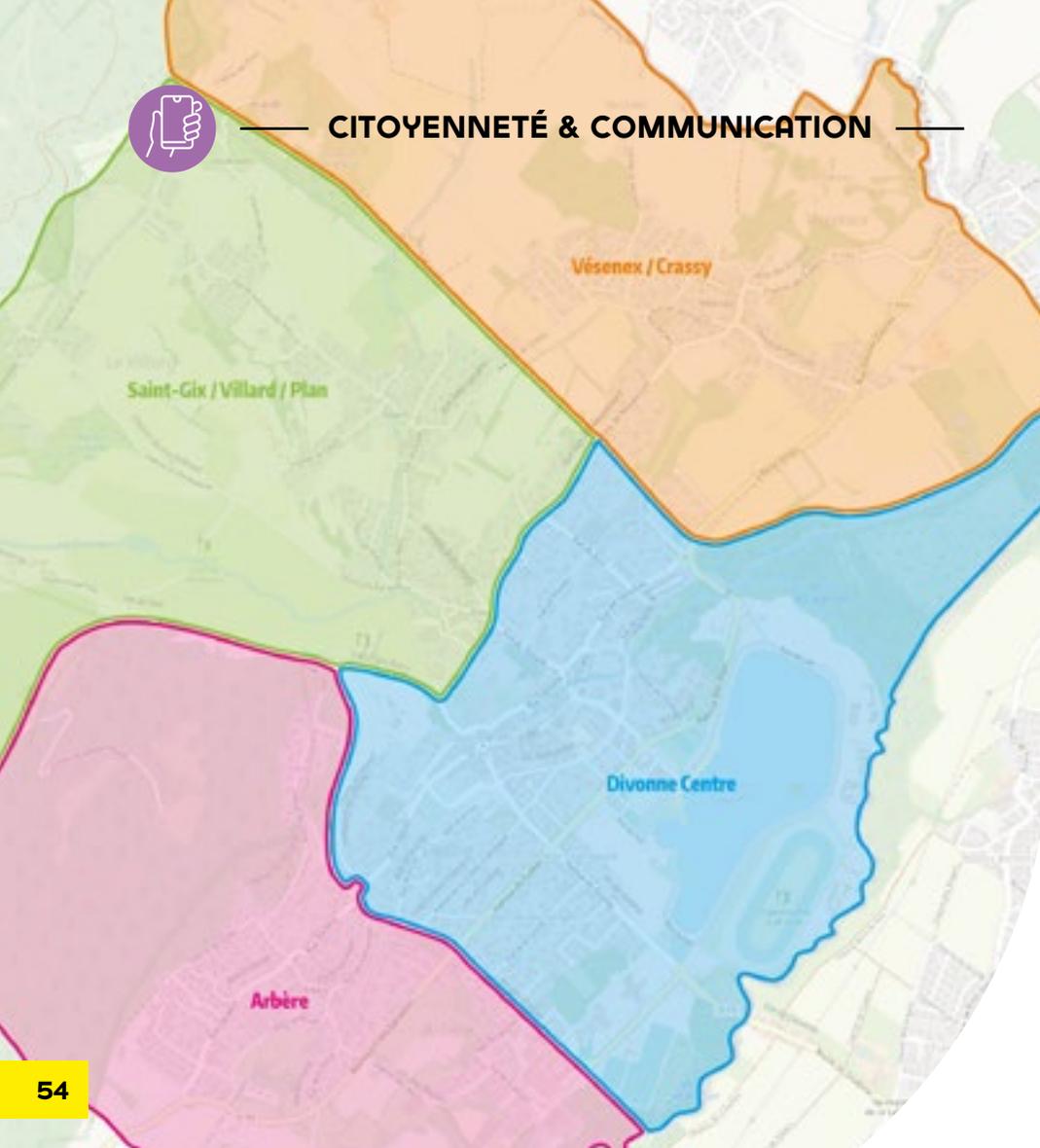


Création de trois nouveaux sites internet ergonomiques et fonctionnels pour la Mairie, l'Office de Tourisme et l'Esplanade du Lac en janvier 2023.



En janvier 2025, lancement de l'application mobile Divonne-les-Bains.





### DE NOMBREUSES CONSULTATIONS DES DIVONNAIS

Dans le cadre de l'élaboration de ses projets, la ville de Divonne-les-Bains a sollicité l'avis de ses habitants au-delà de ses conseils de quartier. Ces consultations ont notamment porté sur le projet Grand Lac et plus particulièrement sur le skate park, les rythmes scolaires, le schéma de mobilité durable, l'ÉcoQuartier de la Gare, le fonctionnement des associations, la rénovation de la Grande Rue, la mise en place du pédibus, ainsi que le choix des noms pour les refuges à oiseaux.

## Conseils de quartier : un lien essentiel

**Soucieuse de renforcer la participation citoyenne et de favoriser une gouvernance plus ouverte et collaborative, la Ville de Divonne-les-Bains a instauré en 2021 des conseils de quartier. Cette initiative s'inscrit dans une volonté affirmée de dialogue et de concertation avec les habitants, afin de les associer plus étroitement aux projets structurants du territoire.**

Le territoire communal a été structuré en cinq secteurs géographiques : Arbère, Cœur de Ville, Hutins/Voiron/Grande Champagne, Saint-Gix/Villard/Plan, et Vésenex/Crassy. Chaque quartier dispose de son propre conseil, constitué de citoyens volontaires, désireux de s'impliquer activement dans la vie locale. Les conseils de quartier sont des espaces d'échange, de réflexion et de proposition. Ils permettent à leurs membres de mieux comprendre les enjeux du développement communal, de faire entendre la voix des habitants, de porter des initiatives locales et de contribuer à l'amélioration du cadre de vie. Cette démarche favorise également l'émergence de projets collectifs et le

renforcement du lien social.

Chaque conseil s'organise autour d'un bureau élu en son sein. Après deux années d'activité riches en contributions, de nombreuses consultations ont permis aux conseils de quartier d'apporter leur éclairage sur des projets d'aménagements, d'urbanisme ou de cadre de vie.

### UNE DYNAMIQUE PARTICIPATIVE

En 2023, la municipalité a décidé de renouveler ces instances, afin de poursuivre cette dynamique participative et de donner une nouvelle impulsion à cette démocratie de proximité. Quatre conseils ont été redéfinis : Arbère, Divonne Centre, Saint-Gix/Villard/Plan et Vésenex/Crassy. On compte aujourd'hui 154 membres. « *Les conseils de quartier participent pleinement à la vie divonnaise, insiste Eric Gavaret, adjoint délégué aux conseils de quartier, à la proximité et à la vie commerçante. Ces assemblées citoyennes ont permis de tisser et de renforcer les liens entre les habitants.* » Les conseils de quartier seront en fonction jusqu'au mois de décembre 2025.





## LES GRANDES RÉALISATIONS DES CONSEILS DE QUARTIER

### 2021 :

- Mise en place des conseils de quartier
- Ateliers et échanges sur le schéma de mobilité

### 2022 :

- Inauguration de la place de Bluet d'Arbère
- Lancement du Pédibus Saint-Gix/Villard/Plan
- Composteur installé à Saint-Gix/Villard/Plan
- Ateliers sur la fresque du climat
- World Clean Up Day
- Fête du feuillu à Vézenex/Crassy
- Défi zéro déchet Saint-Gix/Villard/Plan
- Défi vélo Saint-Gix/Villard/Plan
- Lancement de Fête d'Arbère
- Halloween d'Arbère
- Noël d'Arbère
- Lancement du trophée des quartiers

### 2023 :

- Concertation sur l'éclairage public
- Rencontre avec l'Office Nationale des Forêts
- Expositions photos Saint-Gix/Villard/Plan
- Trophée des quartiers
- Moments conviviaux : vin chaud, apéritifs du Nouvel An
- Décorations de Pâques et Noël à Divonne Centre et Arbère avec les enfants du centre de loisirs

### 2024 :

- Installation de bancs, poubelles, toutounets
- Composteurs : Divonne Centre et Arbère
- Pavillon de compostage à Saint-Gix/Villard/Plan
- Atelier transport à la demande
- Bilan sur l'éclairage public
- Donation au Fonds pour l'arbre
- Journée jardinage à Vézenex
- Conférence "Lumières dans la nuit" Vézenex/Crassy

### 2025 :

- Boulodrome à L'Esplanade du Lac
- Plantation d'arbres
- Conférence "Les mystères du sommeil" Divonne Centre
- Conférence "Lumières dans la nuit 2" Vézenex/Crassy



## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le développement du conseil municipal des jeunes (CMJ) s'inscrit dans la volonté de l'équipe municipale de renforcer l'implication de nos enfants dans la vie de la commune. Pour les jeunes, le CMJ est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, de concertation sur les projets communaux et d'élaboration de projets qui leur tiennent à coeur, en collaboration avec les élus du conseil municipal et du conseil municipal des seniors. Les membres du conseil municipal des jeunes participent activement aux événements de la ville à l'image du Carnaval du Sou des écoles, aux cérémonies commémoratives ou encore à la Nuit des Chocottes. En 2021, les jeunes se sont rendus à Paris pour visiter le Sénat et en 2023 pour visiter l'Assemblée nationale. En avril 2025, les membres ont réalisé un voyage à Bruxelles. Ils ont notamment visité le Parlement européen et plusieurs musées emblématiques de la capitale. Ce séjour a permis à ces jeunes citoyens engagés de mieux comprendre le fonctionnement des institutions européennes et de renforcer leur esprit d'équipe autour des valeurs démocratiques.



# LES PROJETS DANS VOS QUARTIERS

1. L'ÉcoQuartier de la Gare
2. Les Thermes
3. Le Village des Associations
4. Le Château de Divonne-les-Bains
5. La Grande Rue
6. Le Centre Nautique
7. Le Grand Lac
8. Le Casino de Divonne-les-Bains
9. La salle polyvalente du Nautique
10. Le camping Huttopia
11. Best of Both
12. Un éclairage public en 100% led dans toute la ville
13. 17 stations vélos électriques
14. Véhicules en auto-partage Citiz
15. Ligne de covoiturage Hé ! Léman
16. Bornes de recharge
17. Transport à la demande
18. Pavillon de compostage et composteurs
19. Protection des sources d'eau minérale Harmonie et Mélodie
20. Projet de buvette publique à Arbère
21. Renaturation des étangs (Arbère et Crassier)
22. Labélisation du lac « ENS » (espace naturel sensible)
23. Travaux de la Source de la Divonne
24. Programme de plantation de 1500 arbres
25. Mise en place d'un écopâturage
26. Création de refuges pour les oiseaux
27. Schéma de mobilité durable
28. Chemin de la Vie de l'Étraz
29. Rue de la Combe de l'Eau
30. Rue des Bains
31. Avenue des Thermes
32. Rue de Villard
33. Avenue des Alpes
34. Avenue du Mont-Mussy
35. Label 4 fleurs
36. Une police municipale de proximité
37. Développement de la vidéoprotection
38. Maison de santé pluridisciplinaire
39. Réhabilitation de l'hôtel du Jura
40. Travaux école du Centre
41. Cour végétalisée à l'école maternelle d'Arbère
42. Rénovation énergétique du collège Marcel-Anthonioz
43. Une programmation culturelle riche
44. Statue de l'artiste koweïtien Sulaiman Abdullah Alawadhi
45. Parcours patrimoine sur l'histoire de Divonne-les-Bains
46. Partenariat et accueil d'équipes professionnelles
47. Hippodrome Grand-Genève/Divonne-les-Bains
48. Centre équestre
49. Office de Tourisme

Les conseils de quartier :  Arbère  Divonne Centre  
 Saint-Gix - Villard - Plan  Vézenex - Crassy

56



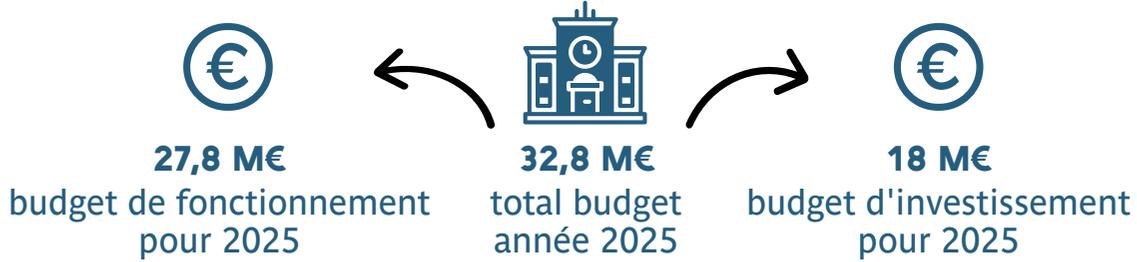
27

28



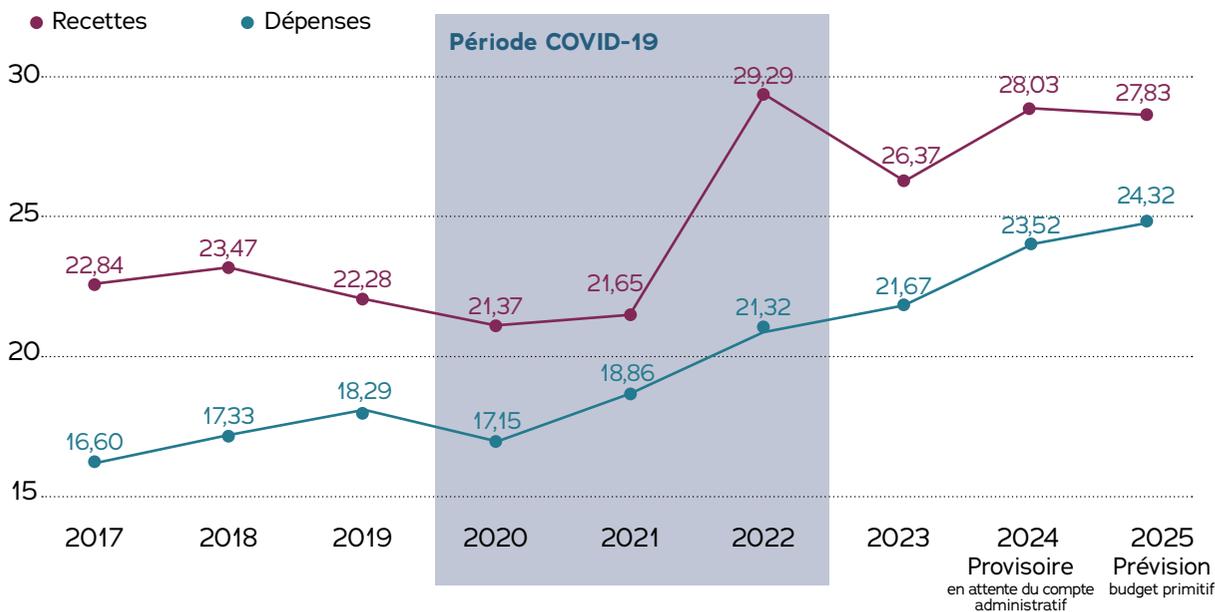


# UN BUDGET AMBITIEUX POUR 2025



## ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

En millions d'euros



58

## MERCI À L'ENSEMBLE DE NOS PARTENAIRES



## UNE VILLE ENGAGÉE AUPRÈS DU PERSONNEL COMMUNAL

La commune a renforcé son engagement en faveur de ses agents, avec la mise en place de plusieurs mesures : versement de la prime Macron et de la prime de vie chère, création dès 2023 de la prime mobilité durable pour encourager les déplacements domicile-travail doux. Plus récemment, un plan de mobilité employeur a été instauré en partenariat avec le Pôle métropolitain du Genevois français. Les cycles de travail ont également été repensés : passage à 39h hebdomadaires avec attribution de RTT pour les services administratifs, réaménagement des rythmes été-hiver pour les équipes techniques, développement des postes et renforcement des moyens pour les services. Par ailleurs, la valeur des tickets restaurant a été revalorisée en 2023. Enfin, des rencontres régulières sont organisées avec l'ensemble des services afin de maintenir un dialogue de proximité et d'écoute.



## LISTE MAJORITAIRE “DIVONNE-LES-BAINS NATURELLEMENT”

### Une majorité au travail depuis 2020 à votre service

Depuis 2020, malgré la gestion des crises (sanitaire, énergétique, inflation...), notre équipe municipale travaille, guidée par la mise en œuvre de la vision de Divonne-les-Bains que vous avez choisi à plus de 65%. Comme à son habitude, faute d'idées, dans l'agressivité et la critique permanente, l'opposition écrira sûrement que rien de positif n'a été fait durant ce mandat et qu'habiter à Divonne-les-Bains est un enfer. Nous vous laissons juger par vous-même leur mauvaise foi politicienne.

De notre côté, nous sommes fiers d'avoir tenus nos engagements, de mener de grands projets ainsi que des actions de proximité, le tout dans la concertation et avec une gestion financière maîtrisée et responsable. Ensemble, nous pouvons être fiers d'habiter dans une ville de plus en plus préservée, apaisée, rayonnante et connectée : une ville qui répond aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle avec audace. Tout cela est rendu possible grâce à la mobilisation des agents communaux, des partenaires publics et privés et à votre soutien. Un immense merci !

## LISTE MINORITAIRE “UNIS POUR DIVONNE-LES-BAINS”

### Difficile de faire entendre sa voix dans notre ville !

Nous avons 1000 signes pour tirer un bilan contre des pages entières pour le Maire. Mais tentons l'exercice... surtout que finalement les 5 ans écoulés sont à l'image de ce JVD : beaucoup de communication mais peu de réalisations. Le quartier de la Gare est en friche, les Thermes sont fermés (et pas prêts de rouvrir !), le projet Grand Lac n'est qu'un mirage, la piscine est dans un état déplorable et inutilisable 8 mois par an. Le bâtiment de la Mairie est en vente. Les travaux ont été guidés par l'urgence, comme la rénovation de

l'école du centre dont les plafonds s'effondraient. On dit que gouverner c'est prévoir...

Sur la qualité de vie aussi le bilan est maigre : le ramassage des déchets est catastrophique, la circulation est difficile, l'entretien et la propreté laissent à désirer, la fibre ? pas encore déployée.

Et si vous trouvez que ces informations sont discordantes par rapport aux pages de ce JVD, n'hésitez pas à venir nous voir ; nous avons beaucoup d'arguments à développer - baugustin@divonne.fr

## LISTE MINORITAIRE “DIVONNE POUR VOUS”

### Bilan de mandat... déjà en avance, les résultats un peu moins !

A notre grande surprise, Il nous été demandé de déjà faire un bilan de mandat, 9 mois avant les élections : rien de nouveau ne sera proposé d'ici Mars 2026 ? Dans l'édito du dernier JVD, le maire indique que « sous ce mandat, la ville connaît une dynamique de transformation sans ». Vraiment ?

Chacun est en droit, en devoir par rapport aux prochaines élections, de se demander qu'est-ce qui a changé en ville depuis 5 ans et 3 mois. Peu de choses majeures en réalité si ce n'est l'arrêt des thermes dû au laxisme de gestion de la mairie vis-à-vis de son délégataire de service public

VALVITAL. Les 2 changements visibles à date sont la modernisation de la cour de la maternelle du centre et celle de la grande rue. Les autres projets structurels sont soit bloqués (quartier de la gare), soit en phase d'étude pour déboucher à l'horizon 2030 et au-delà : projet grand lac ; nouveau bâtiment, nouvel exploitant pour les thermes et nouvelles constructions à la place de l'hôtel de ville dont on ne sait pas où il renaîtra. Avant de voter en 2026, faites le point des réalisations et non des promesses !

Amaury Guibert  
aguibert@divonne.fr

# TOUTE L'ACTU DE VOTRE VILLE EN 1 CLIC

**L'APPLICATION DIVONNE-LES-BAINS**

À TÉLÉCHARGER SUR ANDROID ET APPLE

Un outil **simple**  
et **intuitif**  
pour **faciliter**  
votre **quotidien.**

